

CLIO

NOTICE D'UTILISATION



ELF développe pour RENAULT
une gamme complète de lubrifiants :
huiles moteur, huiles de boîtes manuelles
et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée
en Formule 1, ces lubrifiants sont
de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques
de RENAULT, cette gamme répond parfaitement
aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement
aux performances de votre véhicule.



Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur,
l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains
véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

**RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, supercondamnation	1.2
Carte RENAULT : généralités, utilisation, supercondamnation	1.7
Portes	1.13
Condammation automatique des ouvrants en roulage	1.18
Système antidémarrage	1.19
Appui-tête — Sièges	1.20
Volant de direction/Direction assistée	1.24
Ceintures de sécurité.	1.25
Dispositifs de retenue complémentaires	1.29
aux ceintures avant	1.29
aux ceintures arrière	1.33
latéraux	1.34
Sécurité enfants : généralités	1.36
Choix de la fixation du siège enfant	1.39
Installation du siège enfant	1.41
Désactivation, activation airbag passager avant	1.48
Avertisseurs sonores et lumineux	1.51
Poste de conduite	1.52
Tableau de bord	1.56
Ordinateur de bord	1.63
Heure et température extérieure	1.73
Rétroviseurs	1.75
Éclairages et signalisations extérieurs	1.77
Réglage des projecteurs	1.82
Essuie-vitres, lave-vitres	1.83
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.86

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

26565

A



Clé A

- 1 Clé codée de contacteur-démarrateur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.

La clé **1** ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

B



25028

Télécommande à radiofréquence B ou C

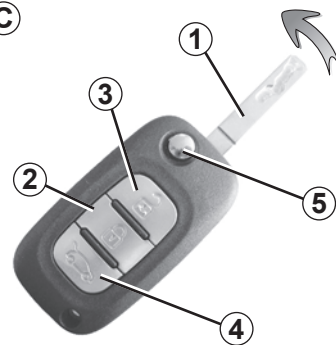
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

27415

C



- 4 Verrouillage/déverrouillage du hayon seul (pour les télécommandes avec trois boutons).
- 5 Verrouillage/déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande C.

Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton **5**, il sort de lui-même.

Appuyez sur le bouton **5** et accompagnez l'insert pour le rentrer dans son logement.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Interférence

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...), à proximité de la clé peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : pile » en chapitre 5.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

(A)



27414 (B)



Déverrouillage des portes

Télécommande A ou B

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Particularités (pour certains pays) :

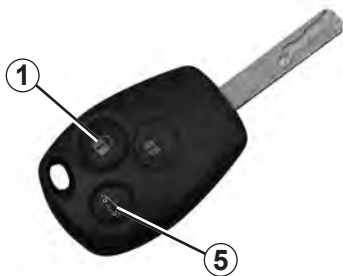
- un appui sur le bouton **2** permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur et la trappe à carburant,
- deux appuis successifs sur le bouton **2** permettent de déverrouiller les autres portes.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que les fonctions décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (2/2)

(A)

25028



Verrouillage des portes

Télécommande A ou B

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

27415

(B)



Déverrouillage / verrouillage du coffre seul

(pour certains pays)

Appuyez sur le bouton **5** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du coffre est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Nota : moteur tournant, contact mis et en position accessoires, les boutons de la clé sont inactifs.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : supercondamnation



25028

Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



27415

Pour activer la supercondamnation

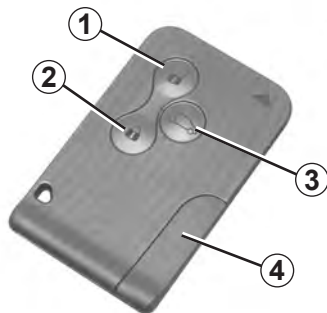
Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule!

CARTE RENAULT : généralités (1/2)



- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage/déverrouillage de la porte de coffre.
- 4 Clé de secours.

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2.

Autonomie

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

Portée de la carte RENAULT

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CARTE RENAULT : généralités (2/2)



Clé de secours intégrée 4 ou indépendante 5

(suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...



Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

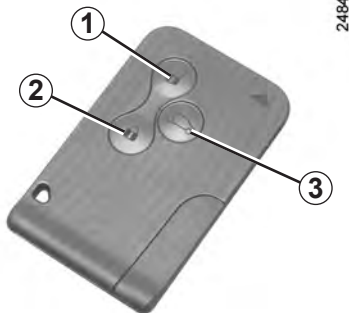
Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement chez un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes RENAULT** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDE : utilisation



Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse ni des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

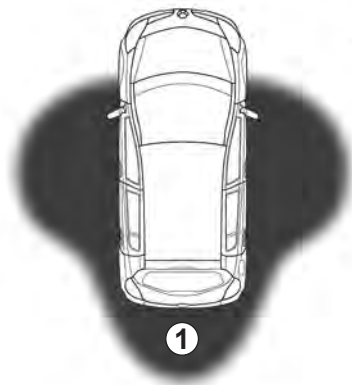
Nota : moteur tournant ou contact mis, les boutons de la carte sont inactifs.

Les clignotements des feux de détresse vous renseignent sur l'état du véhicule :

- **un clignotement** indique que le véhicule est déverrouillé ;
- **deux clignotements** indiquent que le véhicule est verrouillé.

Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (1/2)



Utilisation

Pour les véhicules qui en sont équipés, elle permet, en plus des fonctionnalités de la carte RENAULT à télécommande, le verrouillage/déverrouillage sans action sur la carte RENAULT lorsqu'elle est présente dans la zone d'accès **1**.



Déverrouillage des portes et du coffre

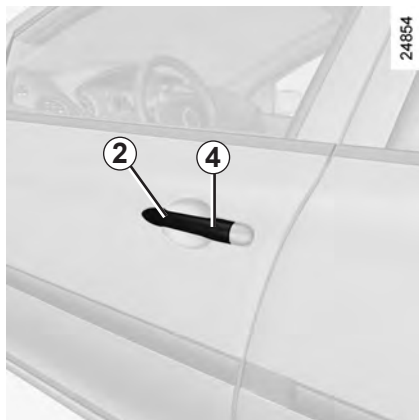
Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main derrière la poignée **2** d'une porte, tous les ouvrants du véhicule se déverrouillent. Lorsque vous appuyez sur le bouton du coffre **3**, seul le coffre se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



CARTE RENAULT « MAINS LIBRES » : utilisation (2/2)



Verrouillage véhicule

Carte RENAULT sur vous, portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **4** situé sur une des poignées **2** ou sur le bouton **5** de la porte de coffre.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Nota : la présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès du véhicule pour permettre le verrouillage par les boutons.



Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est présente dans le lecteur, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

Si vous désirez vérifier la condamnation, après un verrouillage par la carte RENAULT ou par les boutons situés sur les poignées, vous disposez d'environ **trois secondes** pour actionner les poignées de portes sans déverrouillage.

Ensuite le mode mains libres est de nouveau actif et toute action sur la poignée provoque le déverrouillage des portes.

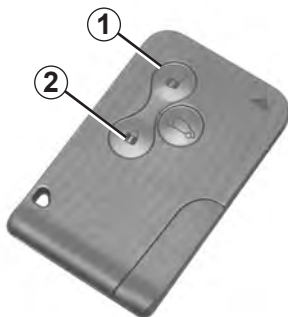


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. Risque de blessures graves.

CARTE RENAULT : supercondamnation



24849

Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation

- exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2** ;
- ou exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton d'une des poignées de portes extérieures ou sur le bouton de la porte du coffre.

Le verrouillage est visualisé par **cinq clignotements** des feux de détresse.

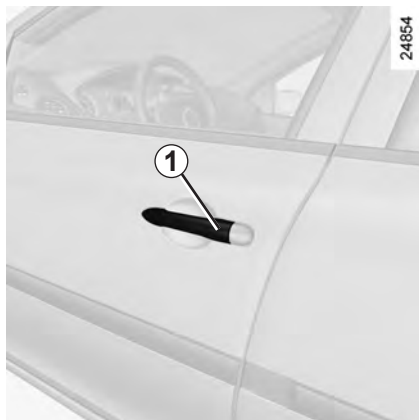
Pour désactiver la supercondamnation

Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton **1** de la carte RENAULT. Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées ou carte RENAULT « mains libres » sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous. Dans certains cas, il est nécessaire de tirer deux fois la poignée pour ouvrir la porte.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte ou hayon) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 7 km/h, un témoin apparaît au tableau de bord accompagné suivant véhicule d'un des messages « coffre ouvert » ou « portes ouvertes ».

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « retirer la carte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un bip sonore.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (2/2)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3

Appuyez sur le contacteur **3** pour condamner l'ouverture des portes arrière de l'intérieur et le fonctionnement des lève-vitres électriques arrière. Le témoin intégré au contacteur s'allume.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut autoriser le fonctionnement des portes arrière et, suivant véhicule, des lève-vitres en appuyant sur le contacteur **3**, le témoin intégré s'éteint.

Suivant véhicule, en cas de défaillance :

- un bip sonore retentit ;
- un message s'affiche au tableau de bord ;
- le témoin intégré ne s'allume pas.

Après un débranchement de la batterie vous devez appuyer sur le contacteur **3** côté dessin, pour condamner les portes arrière.



Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, baissez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (1/3)

Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur

Il se réalise à l'aide de la télécommande ou de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « Télécommande à radiofréquence : généralités » et « Carte RENAULT : généralités ».

Dans certains cas, la télécommande à radiofréquence et la carte RENAULT peuvent ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il y a alors quatre possibilités :

- utilisation de la télécommande ou de la carte RENAULT à proximité du rétroviseur extérieur gauche;



- utilisation, suivant véhicule, de la clé de la télécommande **1**, de la clé indépendante **3** ou de la clé de secours intégrée à la carte pour la porte avant gauche;
- verrouillage manuel de chacune des portes;
- utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes.



Utilisation de la clé 1 ou 3

Introduisez la clé dans la serrure **2** puis verrouillez ou déverrouillez.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (2/3)



Utilisation de la clé de secours intégrée 4 à la carte RENAULT

Insérez l'embout de la clé de secours 4 au niveau de l'encoche 5.

Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache A.



Introduisez la clé 4 dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



Verrouillage manuel de chacune des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 6 à l'aide de la clé 4 et refermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture des portes ne pourra se faire que de l'intérieur du véhicule ou de l'extérieur, par la clé côté porte avant gauche.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE DES PORTES (3/3)

Utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes.

Contact coupé, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7.

Assurez-vous d'avoir votre clé ou votre carte RENAULT sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé, la carte RENAULT ou la clé de secours.

Verrouillage/déverrouillage de l'intérieur : contacteur 7

Il commande simultanément les ouvrants (portes et coffre) et la trappe à carburant.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.



Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé ou de la carte RENAULT : contact coupé, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur 7.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte RENAULT à l'intérieur.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès aux secours dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Principe de fonctionnement

Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 7 km/h.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Pour l'activer

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.

Pour la désactiver

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarrreur ou de la carte du véhicule.

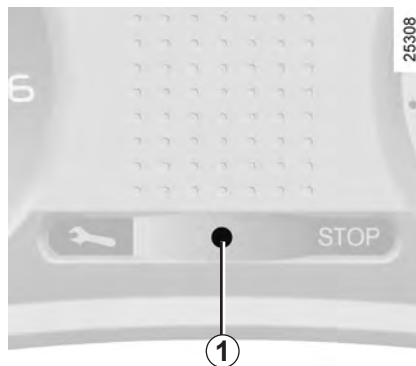
Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin **1** s'allume fixe pendant quelques secondes puis s'éteint (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.



Témoin de protection du véhicule

Après la coupure moteur, le témoin **1** clignote, le véhicule est protégé.

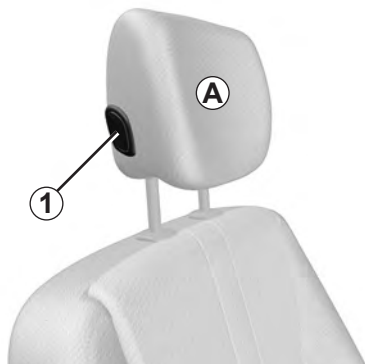
Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après une tentative de démarrage, si le témoin continue à clignoter ou reste fixe, cela indique une défaillance dans le système.

Dans ce cas, utilisez la seconde clé ou la seconde carte (livrée avec le véhicule). Si le problème persiste consultez un Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de perturbations et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT « mains libres », déplacez la carte ou insérez-la jusqu'en butée dans le lecteur de carte.

APPUIS-TÊTE AVANT (1/2)



Appui-tête réglable en hauteur A

Il est reconnaissable à la présence du bouton **1**.

Pour monter l'appui-tête

Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.



Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Nota : lorsque l'appui-tête est extrait, veillez à ne pas modifier le positionnement des tiges **3**.

Pour remettre l'appui-tête

Si le réglage des tiges a été modifié, tirez sur les tiges **3** au maximum (veillez à leur alignement et à leur propreté). En cas de difficultés, vérifiez que les crans soient vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête au maximum.

Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.

APPUIS-TÊTE AVANT (2/2)

25241



Appui-tête fixe non réglable **B**

Pour enlever l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage.

L'appui-tête **B** est fixe et ne peut être réglé en hauteur.

26342



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT (1/2)



Pour avancer ou reculer

Levez la poignée **1** sous le siège pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Pour monter ou descendre l'assise du siège

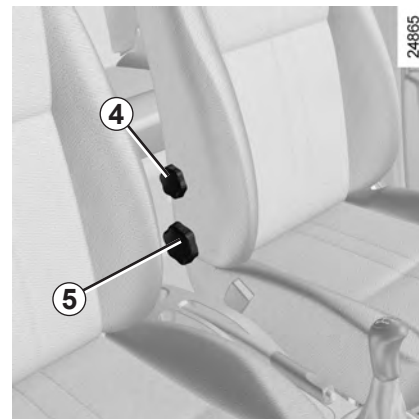
Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas.

Sièges chauffants

(suivant véhicule)

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.



Pour incliner le dossier

Tournez la molette **5** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour régler le siège conducteur au niveau des lombaires

Tournez la molette **4**.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

SIÈGES AVANT (2/2)



Accès aux places arrière version trois portes

Soulevez la manette **6**, basculez le dossier, puis faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège dans sa position initiale (position mémorisée suivant véhicule) :

- faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage ;
- relevez le dossier jusqu'à son verrouillage.

Assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Ne manipulez pas simultanément la poignée **1** et la poignée **6**.

Dans le cas où, une personne, un objet ou un siège enfant empêche le verrouillage des sièges avant, effectuez les opérations suivantes :

- faites descendre le ou les occupants et enlevez les objets encombrants des places arrière ;
- verrouillez à nouveau le ou les sièges en position initiale ;
- déplacez-le ou les sièges vers l'avant afin de libérer l'espace suffisant ;
- réinstallez les occupants, les objets ou le siège enfant aux places arrière.



Assurez-vous que rien ni personne ne gêne le bon verrouillage du siège avant. Sinon, enlevez tout ce qui gêne à l'arrière. Réglez le siège en fonction de l'encombrement arrière nécessaire. Réinstallez les personnes ou objets à l'arrière.

Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.

Risque de déplacement du siège sur ses glissières à l'accélération et au freinage.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur et en profondeur du volant

(suivant véhicule)

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ; poussez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/4)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière : fonctionnalités » en chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

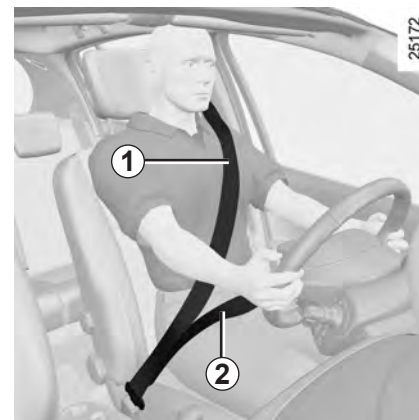
Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



25172

Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/4)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur

Il s'allume fixe au démarrage moteur, puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture conducteur non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4** du boîtier **5** : la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Basculez le bouton **6** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment.

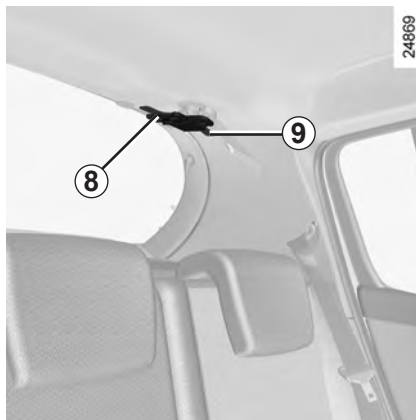
Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/4)



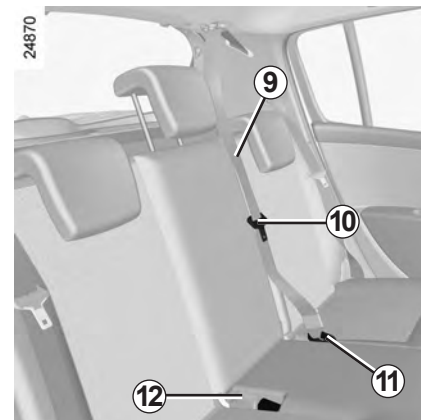
Ceintures arrière latérales 7

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle **9** de son logement, puis encliquez le pêne **8** dans le boîtier noir correspondant **11**.



Encliquez le pêne coulissant **10** dans le boîtier rouge correspondant **12**.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/4)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/4)

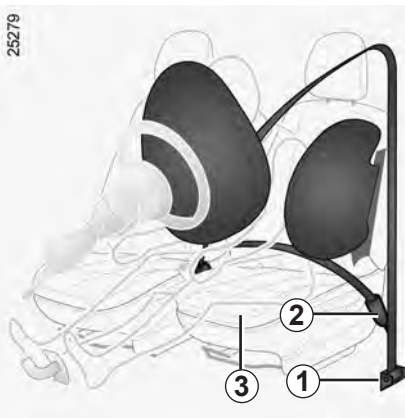
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité** ;
- **prétensionneurs de ventrale** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags antiglisement** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- l'airbag frontal ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège.



Prétensionneurs

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de ventrale **2** sur les sièges avant ou l'airbag antiglisement **3**.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/4)

Limiteur d'effort de thorax et de bassin

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag antiglisement


Situé sous chacune des assises des sièges avant, il se déploie pour limiter le glissement de l'occupant sous la ceinture.

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et, suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/4)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin 4  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (4/4)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

Avertissements concernant l'airbag antiglisement

N'installez pas d'enfant de moins de 12 ans à cette place. De même, le déploiement de l'airbag antiglisement peut projeter violemment les objets posés sur l'assise du siège.

Risque de blessures graves.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Suivant véhicule, un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de moyens de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : Choix du siège enfant



31235

Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



31233

Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

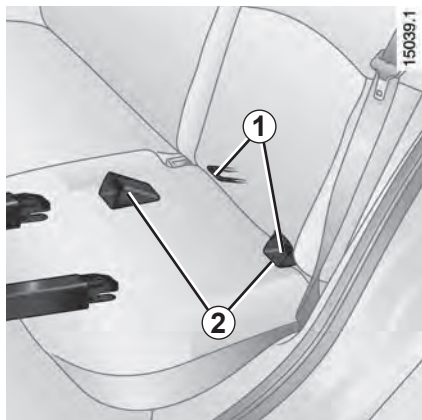
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



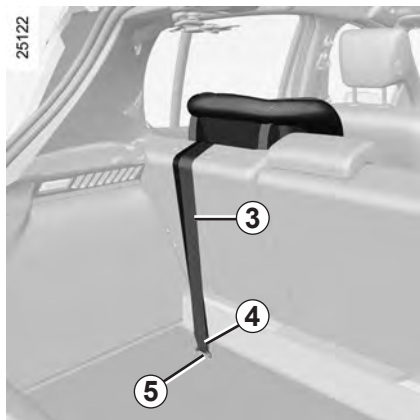
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)




Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant :



- suivant véhicule, déclipsez le cache **6** du plancher mobile puis faites passer la sangle **3**;
- fixez le crochet **4** **impérativement** sur l'anneau **5** ou sur l'anneau situé sous le cache **6** repéré par le marquage , puis tendez la sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

SÉCURITÉ ENFANTS : visuel d'installation (version 3 et 5 portes)



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Nota : Seuls les véhicules trois portes sont équipés de l'ISOFIX 2 points en place passager avant.

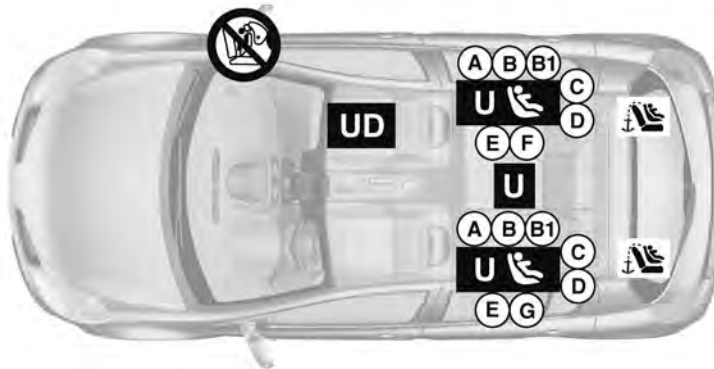


Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : visuel d'installation (version break)



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version 3 et 5 portes) (1/2)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales (6) (7)	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (3)	X
Coque/siège dos route Groupes 0, 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	UD - IL (6)	U - IL (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (5)	U (5)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (5)	U (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version 3 et 5 portes) (2/2)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UD = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège dos à la route homologué « Universel ».

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège situé devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (6) Présence du système ISOFIX : suivant véhicule ou pays.
- (7) Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version break) (1/2)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales (6)	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (3)	X
Coque/siège dos route Groupe 0, 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	UD	U - IL (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (5)	U (5)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (5)	U (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version break) (2/2)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UD = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège dos à la route homologué « Universel ».

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

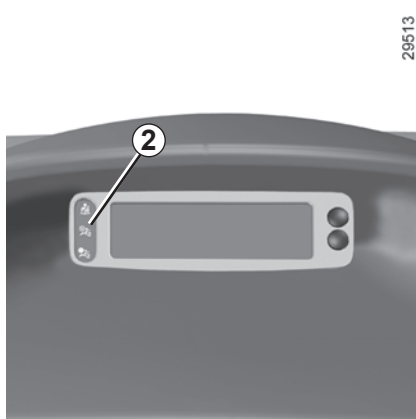
- (2) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège situé devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (6) Présence du système ISOFIX : suivant véhicule ou pays.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant.




Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**.



Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**  est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

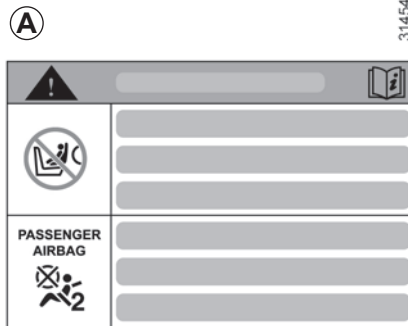


L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



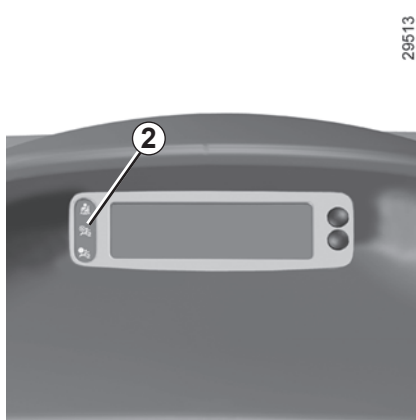
Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**  est éteint.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.





DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer un siège enfant tourné vers l'arrière (dos à la route) sur un siège passager avant équipé d'un airbag frontal actif. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

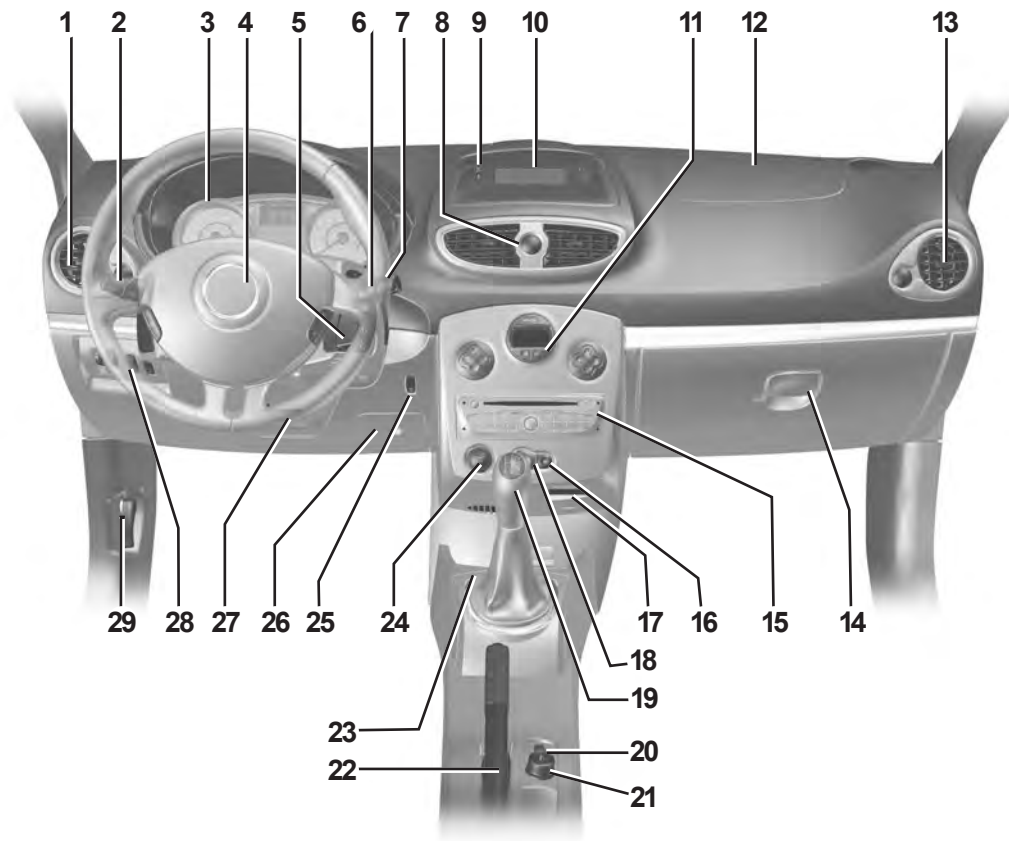


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières. Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



29014

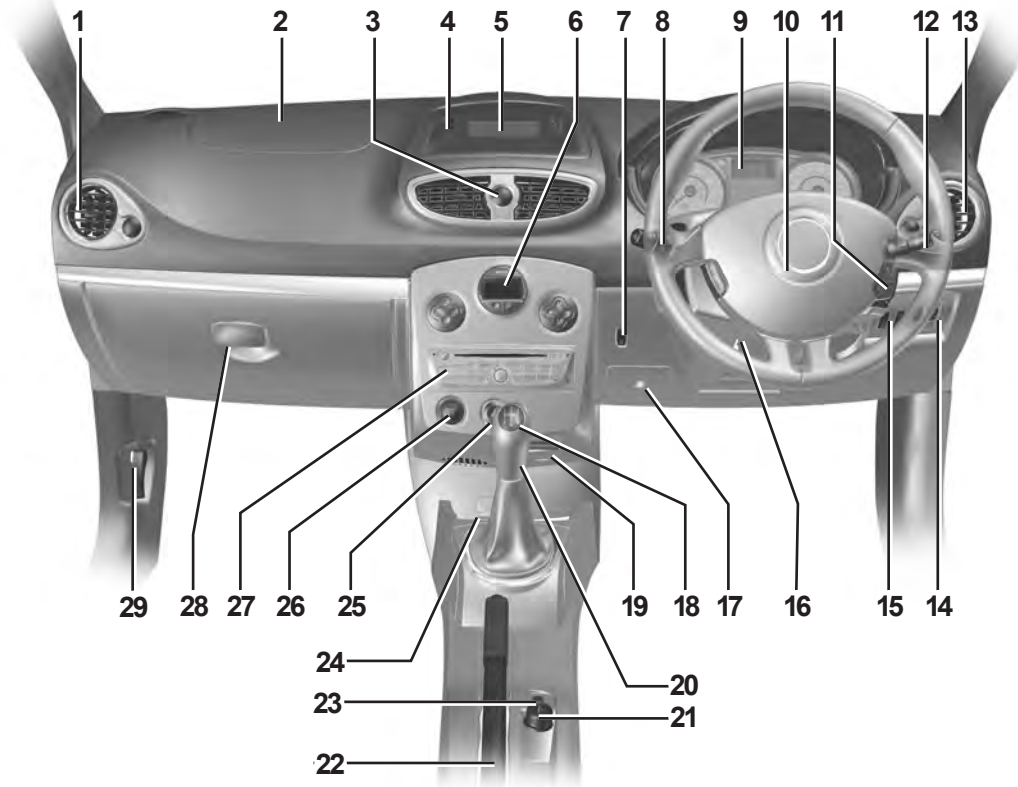
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Aérateur latéral.
- 2** Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 3** Tableau de bord.
- 4** Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.
- 5** – Commande à distance radio.
 - Commande intégrée de téléphone mains libres.
- 6** Manette de :
 - essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
 - défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 7** Contacteur de démarrage (véhicule avec clé).
- 8** Aérateurs centraux.
- 9** Témoins de :
 - oubli bouclage ceinture conducteur ;
 - désactivation de l'airbag passager avant.
- 10** Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...
- 11** Commandes de chauffage ou de climatisation.
- 12** Emplacement Airbag passager.
- 13** Aérateur latéral.
- 14** Boîte à gants.
- 15** Emplacement pour radio, système de navigation...
- 16** Contacteur de condamnation électrique des portes.
- 17** Lecteur de carte RENAULT (véhicule avec carte RENAULT).
- 18** Contacteur de feux de détresse.
- 19** Levier de vitesses.
- 20** Commande de régulateur et limiteur de vitesse.
- 21** Allume-cigares.
- 22** Frein à main.
- 23** Emplacements pour porte-gobelet, cendrier...
- 24** Commande de démarrage ou arrêt du moteur (véhicule avec carte RENAULT).
- 25** Commande de l'aide au parking.
- 26** Compartiment à fusibles.
- 27** Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.
- 28** Commande de :
 - système antipatinage et ESP ;
 - réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
 - rhéostat d'éclairage tableau de bord.
- 29** Commande d'ouverture du capot.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)

25085



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|--|--|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Emplacement Airbag passager.</p> <p>3 Aérateurs centraux.</p> <p>4 Témoins de :
– oubli bouclage ceinture conducteur ;
– désactivation de l'airbag passager avant.</p> <p>5 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...</p> <p>6 Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p>7 Commande de l'aide au parking.</p> <p>8 Manette de :
– feux indicateur de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard avant et arrière.</p> <p>9 Tableau de bord.</p> <p>10 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.</p> | <p>11 – Commande à distance radio.
– Commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p>12 Manette de :
– essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
– défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>13 Aérateur latéral.</p> <p>14 Commande de :
– système antipatinage et ESP ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
– rhéostat d'éclairage tableau de bord.</p> <p>15 Contacteur de démarrage (véhicule avec clé).</p> <p>16 Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.</p> <p>17 Compartiment à fusibles.</p> <p>18 Contacteur de condamnation électrique des portes.</p> <p>19 Lecteur de carte RENAULT (véhicule avec carte RENAULT).</p> | <p>20 Levier de vitesses.</p> <p>21 Allume-cigares.</p> <p>22 Frein à main.</p> <p>23 Commande de régulateur et limiteur de vitesse.</p> <p>24 Emplacements pour porte-gobelet, cendrier...</p> <p>25 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>26 Commande de démarrage ou arrêt du moteur (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p>27 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>28 Boîte à gants.</p> <p>29 Commande d'ouverture du capot.</p> |
|--|--|--|

TÉMOINS LUMINEUX (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

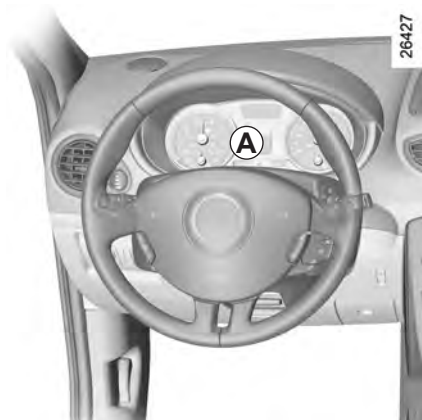



Tableau de bord A : Il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'Airbag

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

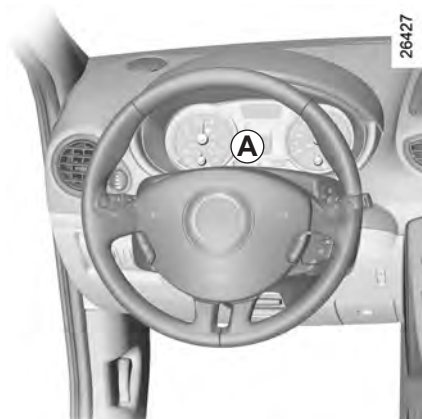
S'il s'allume en roulage faites le plein dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



STOP Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin système antidémarrage

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

- S'il clignote il indique une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque;
- s'il s'allume fixe arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.

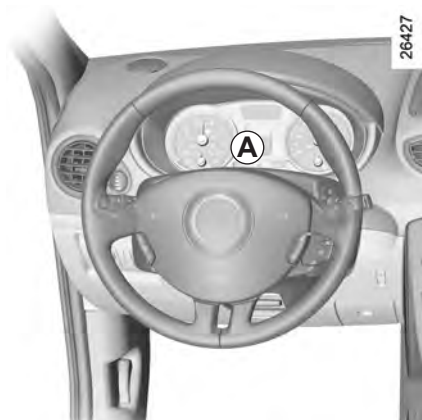


Témoins de passage de rapport

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas).

TÉMOINS LUMINEUX (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.

Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoins liés au fonctionnement de la boîte de vitesses automatique



Reportez-vous au chapitre 2, paragraphes « Boîte de vitesses automatique » et « Boîte de vitesses Quickshift ».

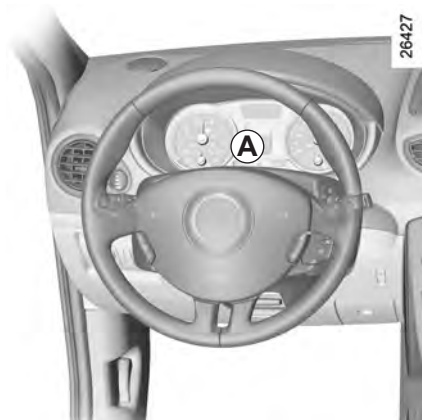


Témoin de filtre à particules

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions diesel avec filtre à particules » au chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance électronique

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela peut indiquer une défaillance du calculateur d'injection ou de la boîte de vitesses automatique.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de présence d'eau dans le filtre à gazole

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il indique une présence d'eau dans le gazole.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.



Témoin d'alerte grave injection

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (1/3)


28978




Compte-tours 1 (graduations x 1000)

Indicateur de température du liquide de refroidissement 2

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone **A**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ».

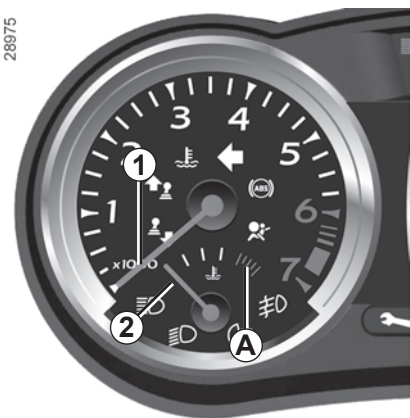
Il n'y a alerte que si les témoins  et **STOP** s'allument, accompagnés d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 3

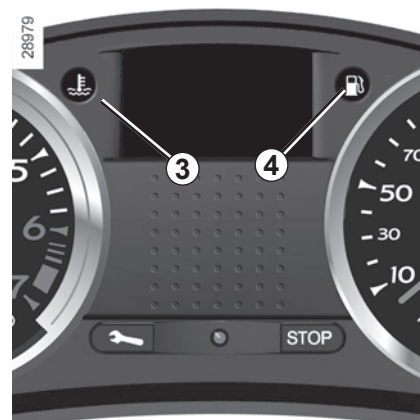
Il n'y a alerte que si les témoins  et **STOP** s'allument, accompagnés d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

Indicateur de niveau de carburant 4

28975



28979



28977



TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (2/3)



Indicateur de vitesse 5 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Alerte niveau huile moteur minimum 6

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.



Ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en pages suivantes.



TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (3/3)



Témoin ouvrant ou afficheur multifonctions 7 (suivant véhicule)

Témoin ouvrant

Il indique lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé.

OU

Afficheur multifonctions

Il indique :


- lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé,
- le rapport de boîte engagé (pour les véhicules équipés d'une boîte automatique ou Quickshift).

ORDINATEUR DE BORD (1/10)



Ordinateur de bord

Il regroupe sur l'afficheur **A** ou **B** au tableau de bord (emplacement différent suivant véhicule) :

- Les messages d'information (distance parcourue, paramètres de voyage...);
- Les messages d'anomalie de fonctionnement (généralement associés au témoin );
- Les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).

ORDINATEUR DE BORD (2/10)



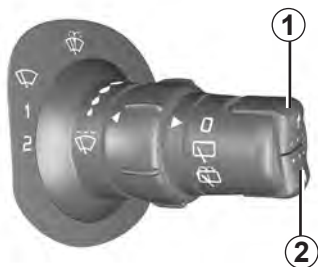
Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler les informations suivantes dans l'ordre ou l'ordre inverse par appuis successifs et brefs.

- a) totalisateur général de distance parcourue ; totalisateur partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage :
 - carburant utilisé,
 - consommation moyenne,
 - consommation instantanée (suivant véhicule),
 - autonomie prévisible,
 - distance parcourue.

- c) autonomie de vidange,
- d) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalie de fonctionnement.

24884



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », exercez un appui long sur la touche **1** ou **2** ou un appui long sur les touches **1** et **2** simultanément.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, exercez un appui long sur la touche **1** ou **2** ou sur les deux touches simultanément.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :


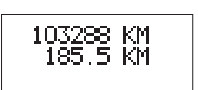

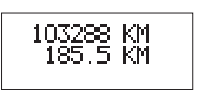
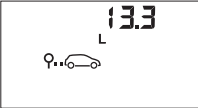

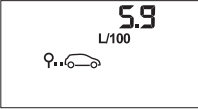

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

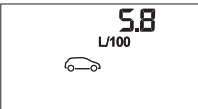

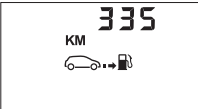





ORDINATEUR DE BORD (4/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
 <p>25185</p>	 <p>25161</p>	<p>a) Totalisateur général de distance parcourue (visible en première ligne de l'afficheur B)</p>
 <p>25186</p>	 <p>25161</p>	<p>Totalisateur partiel de distance parcourue (visible en deuxième ligne de l'afficheur B)</p>
 <p>25187</p>	 <p>25162</p>	<p>b) Paramètres de voyage Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.</p>
 <p>25188</p>	 <p>25163</p>	<p>Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.</p>








ORDINATEUR DE BORD (5/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
 <p>25178</p>	 <p>25158</p>	<p>Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
 <p>25179</p>	 <p>25164</p>	<p>Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
 <p>25180</p>	 <p>25159</p>	<p>Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
 <p>25181</p>	 <p>25160</p>	<p>Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>





ORDINATEUR DE BORD (6/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
		<p>c) Autonomie de révision Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision.</p> <p>Plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou date de la prochaine révision prévue avant deux mois. Lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange », le symbole  apparaît sur l'afficheur A. Le message « révision à prévoir » apparaît sur l'afficheur B.– autonomie de vidange égale à 0 km ou date de révision atteinte. Lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange », le symbole  clignote sur l'afficheur A accompagné du témoin . Le message « faire révision » apparaît sur l'afficheur B accompagné du symbole  et du témoin .
<p>Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien. L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.</p> <p>Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévue dans le programme d'entretien.</p> <p>Particularité : pour réinitialiser l'autonomie de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>		

ORDINATEUR DE BORD (7/10)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d'affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
 <p>25202</p>	 <p>25217</p>  <p>25216</p>  <p>25197</p>	<p>d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Limiteur-régulateur de vitesse ».</p> <p>e) Journal de bord Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations (suivant véhicule : allumage automatique des phares...),– des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD (8/10)

Messages d'information


Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« Coffre ouvert »	Indique que le hayon est resté ouvert.
« Niveau d'huile correct »	Indique à la mise sous contact que le niveau d'huile est correct.
« Éclairage auto des feux off »	Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.

ORDINATEUR DE BORD (9/10)

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ciaprès.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« ESP à contrôler »	Indique une défaillance du système ESP. Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ».
« Filtre gazole à purger »	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Défaillance électronique »	Indique une défaillance de la gestion électronique de votre véhicule. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
« Boîte vitesses à contrôler »	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement un Représentant de la marque.
« Éclairage auto à contrôler »	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez un Représentant de la marque.
« Direction à contrôler »	Indique une défaillance dans le fonctionnement de la direction assistée.

ORDINATEUR DE BORD (10/10)

Les messages d'alertes

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
« Panne de l'injection »	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
« Surchauffe du moteur »	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
« Panne recharge batterie »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
« Boîte vitesses surchauffe »	Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.
« Panne du freinage »	Indique une défaillance du circuit de freinage.
« Panne pression d'huile »	Indique une défaillance de pression d'huile.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE (1/2)



Afficheur A

L'heure s'affiche contact mis.

Pour accéder à l'affichage **1** dédié au réglage de l'heure, appuyez sur le bouton **2** ou **3**. Attendez quelques secondes.

Les heures et les minutes clignotent, vous êtes en mode réglage, faites un appui long sur le bouton **3** pour régler les heures.

Dès que les heures clignotent, faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **2** pour les régler.

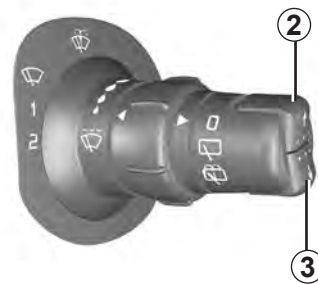


Ensuite, faites un appui long sur le bouton **3** pour valider le réglage des heures.

Les minutes clignotent : faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **2** pour les régler.

Réglage terminé, les heures et les minutes restent affichées fixe pendant 2 secondes : votre réglage est pris en compte.

Vous pouvez changer d'afficheur.



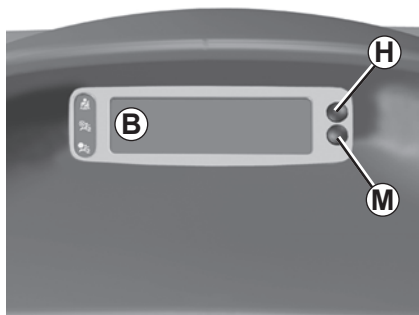
En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient de la remettre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (2/2)

28513



Afficheur **B**

L'afficheur **B** permet d'afficher :

- la radio ;
- l'heure ;
- la température extérieure.

L'affichage de l'heure et/ou de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure de la montre

Appuyez sur la touche :

- H** pour les heures,
- M** pour les minutes.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Véhicules équipés des systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

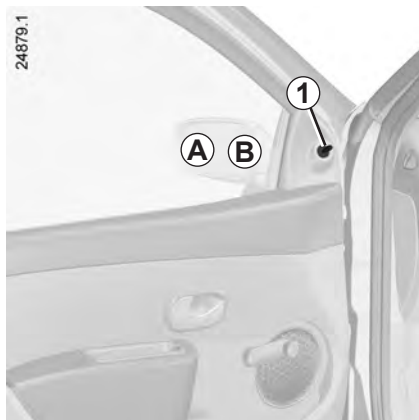
Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient de la remettre à l'heure.

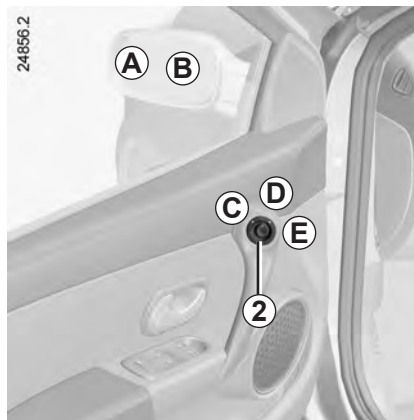
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

RÉTROVISEURS (1/2)



Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs électriques

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

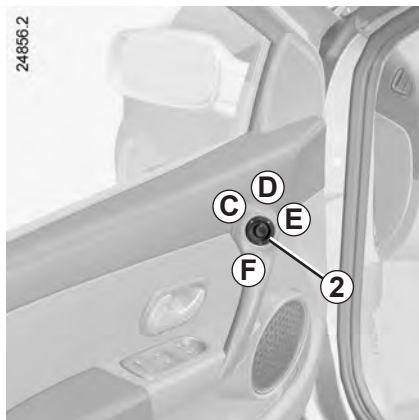
Moteur tournant, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

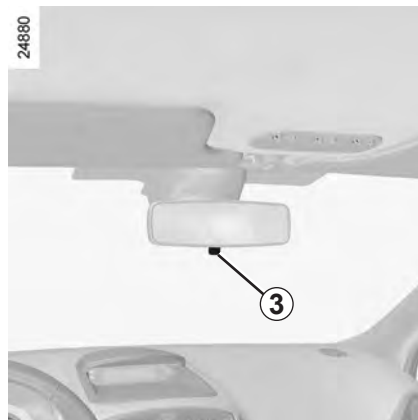
RÉTROVISEURS (2/2)



Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **2** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

Si vous rabattez manuellement les rétroviseurs avant de les remettre en position de roulage (**C**, **D**, **E**), vous devez d'abord positionner la commande **2** sur **F**.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/5)

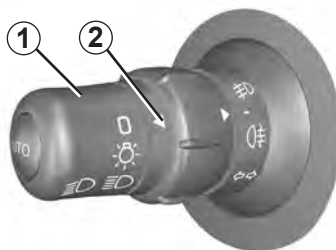


Feux de position

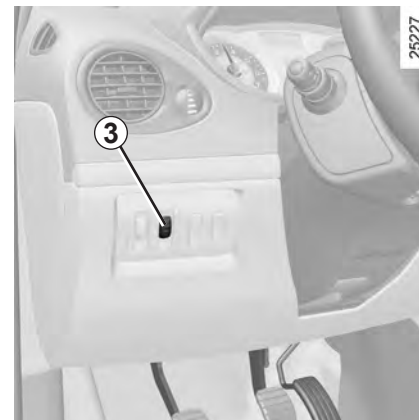
Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

24883



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

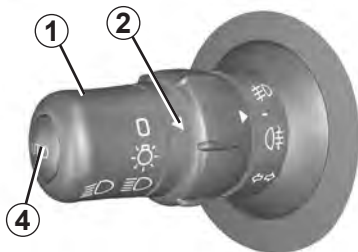


Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord

Tournez la commande **3** vers le bas pour baisser l'intensité lumineuse et vers le haut pour l'augmenter.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/5)

24883



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- **Pour l'activer** contact mis, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Un message au tableau de bord confirme cette action.
- **Pour la désactiver**, contact mis véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Le message « éclairage auto des feux OFF » apparaît au tableau de bord.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule temporairement l'automatisme.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de deux minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/5)

Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant, en marche avant...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

Nota : sous certaines conditions d'utilisations prolongée, ce système étant prévu pour fonctionner un temps limité, il se coupe automatiquement.

24883



Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous.


Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Automatisme d'éclairage en feux de route

Suivant véhicule, lorsque vous passez en feux de route, les lampes des feux de croisement se relèvent pour améliorer l'éclairage.

Nota : en cas d'anomalie de fonctionnement sur ce système, en feux de route, lors du retour en feux de croisement, le feu de croisement concerné s'éteint et les feux de brouillard avant s'allument

accompagnés du témoin  au tableau de bord et d'un message de défaillance.

Attention : ce mode de fonctionnement n'étant pas une condition normale de roulage, consultez un Représentant de la marque le plus rapidement possible.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/5)

24883



Extinction des feux

Fonctionnement manuel

Il existe trois possibilités (suivant véhicule) :

- ramenez la manette **1** à sa position initiale ;
- les feux s'éteignent lors de l'arrêt du moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la manette **1**.
- une temporisation éteindra automatiquement l'éclairage.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

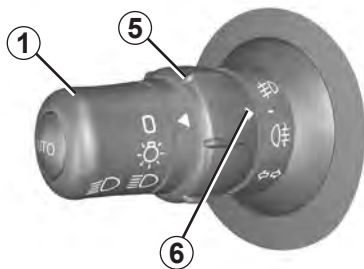
Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, un bip sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/5)

24883



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**, puis relâchez.

Le feu de brouillard ne pourra s'allumer que si les feux de croisement ou les feux de brouillard avant sont allumés.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : le feu de brouillard se situe côté conducteur.

L'allumage intempestif des témoins feux de croisement, feu de brouillard avant et d'un message au tableau de bord indique une anomalie de fonctionnement de l'automatisme de l'éclairage en feu de route.

Reportez-vous au paragraphe « Automatisme d'éclairage en feux de route » en chapitre 1.

Extinction

Faites de nouveau pivoter la bague **5** pour amener le repère **6** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX

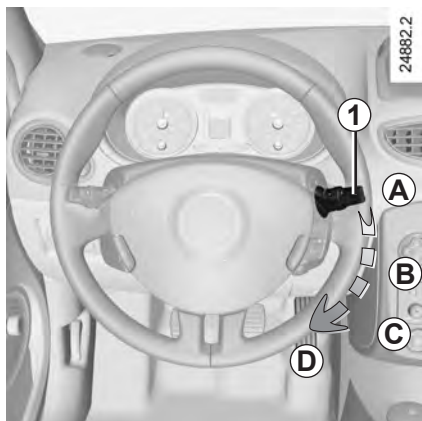


Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge		
	Toutes versions sauf Société et Break	Société	Break
Conducteur seul	0	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant	1	1	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	1	–	1
Conducteur avec un passager à l'avant, deux ou trois passagers à l'arrière, avec ou sans bagages	2	–	2
Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse autorisée en charge	3	3	3

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (1/2)



Contact mis, manœuvrez la manette **1**

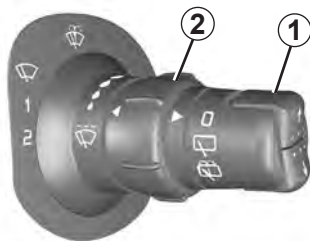
- **A arrêt.**
- **B balayage intermittent**
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule cet automatisme.



Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**

- **A arrêt.**
- **B fonction essuyage automatique**
Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible d'en modifier la sensibilité en tournant l'anneau **2**.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuiе-vitres est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT (2/2)



Lave-vitre, lave-projecteurs

(suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

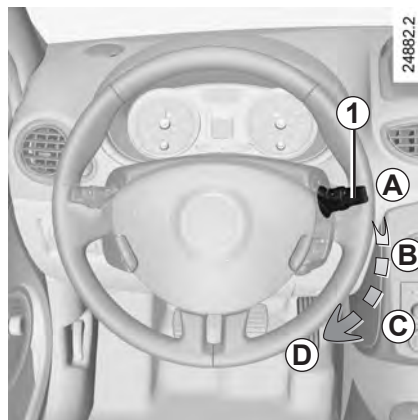
– Projecteurs éteints

Un appui bref déclenche un aller-retour de l'essuie-vitre.

Un appui prolongé déclenche trois aller-retour suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

– Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif de lave-projecteurs.



Avant toute action sur le pare-brise (le lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

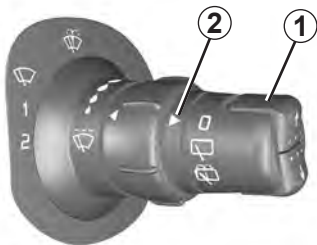
Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE

24884



Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Contact mis, pivotez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole. La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent ou sont en mode automatique il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position arrêt.

Risque de blessures ou de détérioration.

Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur).

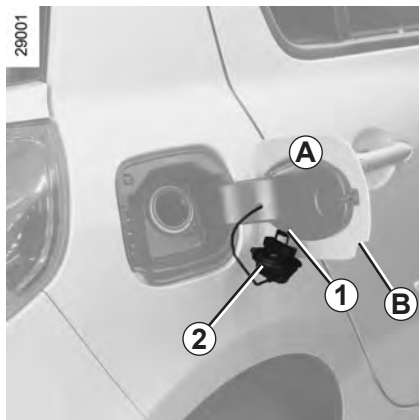
Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- ils doivent rester propres : nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai. Ne vous servez pas du bras d'essuie-vitre pour ouvrir ou fermer la porte de coffre.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/2)



Remplissage du réservoir

Pour ouvrir le portillon **A**, passez le doigt dans la découpe **B**.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **1** sur le portillon **A** pour suspendre le bouchon **2**.

Capacité utilisable du réservoir : 55 litres environ.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Version diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **A**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/2)

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant **A**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Particularités des véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Il est conseillé, pour améliorer le démarrage du moteur par grand froid, d'utiliser de l'essence sans plomb ou, pour les véhicules qui en sont équipés, d'utiliser le réchauffeur intégré au moteur.

Dans ce cas, branchez l'embout spécifique de la rallonge fournie dans la prise intégrée à la calandre et l'autre embout dans une prise **220V** pendant au moins 6 heures avant un démarrage.

Nota : lors de l'utilisation de carburant à base d'éthanol, vous pouvez constater une surconsommation.

Remplissage carburant

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à repousser le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir, (risque d'éclaboussures).
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.3
Démarrage - Arrêt moteur avec la clé	2.4
Démarrage - Arrêt moteur avec la carte RENAULT	2.5
Particularités des versions essence	2.9
Particularités des versions diesel	2.10
Particularités des versions diesel avec filtre à particules	2.11
Levier de vitesses/Frein à main	2.12
Conseils : antipollution, économies de carburant	2.13
Environnement	2.16
Système antiblocage des roues : ABS	2.17
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.19
Système antipatinage : A.S.R.	2.21
Assistance au freinage d'urgence	2.23
Limiteur de vitesse	2.24
Régulateur de vitesse	2.27
Boîte de vitesses automatique	2.31
Boîte de vitesses Quickshift	2.34
Aide au parking	2.39

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé



Position « Stop et blocage de direction » S

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position **N** ou **P**.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses Quickshift

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N**.

Nota :

Si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.

DÉMARRAGE, ARRÊT MOTEUR : véhicule avec clé

Démarrage du moteur

Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.



Injection diesel

Moteur froid ou tiède

- Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Nota : il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

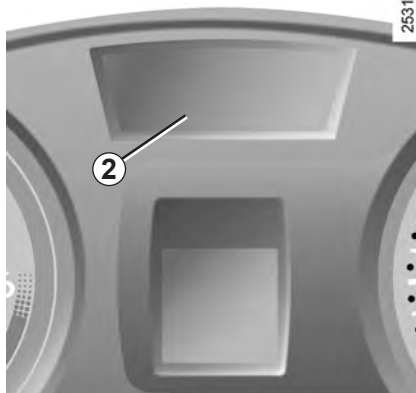
Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (1/3)



Carte RENAULT

La carte doit être dans la zone de détection **1** (habitacle et coffre hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, porte-lunettes, partie supérieure de la planche de bord...) ou dans le lecteur de carte **4**.



Conditions de démarrage

Suivez les instructions de démarrage au tableau de bord **2** décrivant les conditions suivantes :

pour démarrer, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage) et appuyez sur le bouton **3**.

Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (2/3)

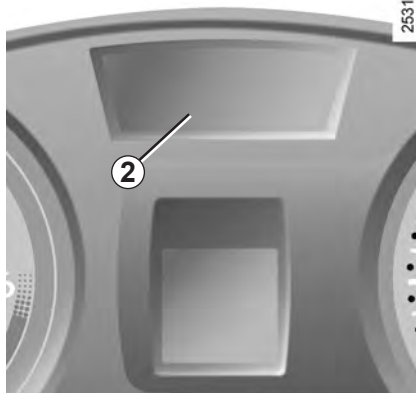


Véhicules à boîte de vitesses automatique

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N** ou **P**.

Tous véhicules

- si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, les messages : « appuyez sur frein + start », « mettre sur **P** » ou « mettre au point mort » s'affichent au tableau de bord **2** ;



- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, un message au tableau de bord **2** vous en avertit.



Véhicules à boîte de vitesses Quickshift

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N**.

Nota : si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, la carte RENAULT dans la zone de détection **1** ou dans le lecteur de carte **4**.

DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (3/3)



Fonction accessoires

Pour disposer de certaines fonctions moteur à l'arrêt (radio, navigation...), appuyez sur le bouton **3** sans appuyer sur les pédales, carte RENAULT dans la zone de détection **1** ou dans le lecteur de carte **4**.



Démarrage coffre ouvert

Insérez la carte dans le lecteur de carte **4** si vous désirez démarrer le moteur avec le coffre ouvert.

Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable, jeux vidéo...);

- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Les messages « carte non détectée » puis « insérer la carte » apparaissent au tableau de bord **2**.

Déplacez la carte RENAULT ou insérez-la jusqu'en butée dans le lecteur de carte **4**.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

ARRÊT MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT



Conditions d'arrêt du moteur

Avant d'arrêter votre moteur, assurez-vous d'être toujours en possession de votre carte.

Véhicule arrêté, appuyez sur le bouton 3.

Si la carte n'est plus dans la zone de détection après une première impulsion, les messages « arrêt moteur à confirmer », puis « appuyez deux fois sur STOP » apparaissent au tableau de bord 2.



Pour confirmer l'arrêt moteur, appuyez deux fois sur le bouton 3.

La direction se verrouille. Vérifiez son bon verrouillage.

Moteur arrêté, les accessoires (radio, climatisation...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant quelques minutes.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires s'arrêtent de fonctionner.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier avec la carte RENAULT sur vous, **assurez-vous que le moteur est bien arrêté.**



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant de la marque.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :


- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.


VERSIONS DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES



Suivant véhicule, le témoin  s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'apparition du message, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 40 km/h compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin. Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le témoin  s'allume accompagné du message « Antipollution à contrôler », consultez rapidement un Représentant de la marque.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

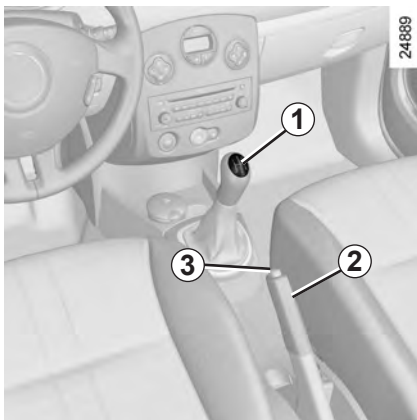
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/FREIN À MAIN



Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.

Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez le levier **2** vers le haut. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin lumineux rouge du tableau de bord s'éteint.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte de vitesses mécanique ou la position **P** pour les véhicules à boîtes de vitesses automatiques.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui entreront en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Assistance à l'économie de carburant

Suivant véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.
- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

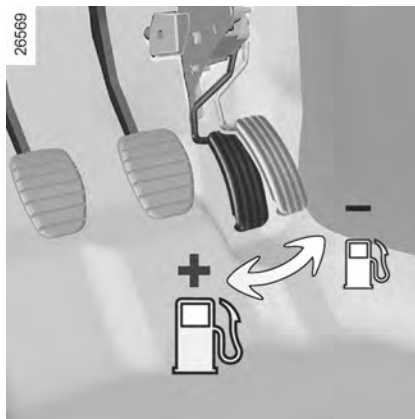
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur. Sur version avec boîte de vitesses automatique restez de préférence en position D.

- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



Conseils d'utilisation

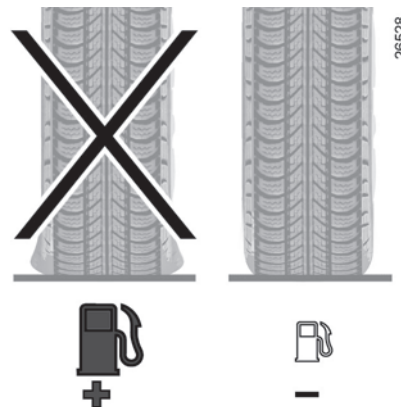
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agrégé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature du groupe Renault eco².



31016

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (1/2)

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules...). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**



Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (2/2)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Les témoins oranges  et  sont allumés au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

2 - Le témoin orange  et le témoin rouge  incident de frein  accompagnés de  et de **STOP** et du message « panne du freinage » sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. (1/2)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « **contrôle de sous-virage** ».



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



28977

Lorsque la fonction E.S.P. entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « anti-patinage désactivé », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. (2/2)

Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **1**, le témoin **A** s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : le message « antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord. Reportez-vous en pages suivantes, paragraphe « Système antipatinage ».

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou sur dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.


Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.



L'inhibition de la fonction A.S.R. entraîne l'inhibition de la fonction E.S.P. Reportez-vous au paragraphe « Système antipatinage : ASR » pages suivantes.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message « ESP à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné des témoins  et **A**.

Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R. (1/2)

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « antipatinage désactivé », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R. (2/2)

Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir accompagné du témoin **A**.

L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P.

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou si le véhicule dépasse la vitesse de 50 km/h.


Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.



L'inhibition de la fonction A.S.R. entraîne l'inhibition de la fonction E.S.P. Reportez-vous au paragraphe « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. », en pages précédentes.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « E.S.P. à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du témoin  et du témoin **A**.

Consultez un Représentant de la marque.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route...).

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée (O)).
- 5 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Témoin 6


Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (2/3)



Mise en service

Appuyez sur le contacteur 1 côté . Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h), appuyez sur le contacteur 2 (+) : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- le contacteur 2 (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur 3 (-) pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (3/3)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O), dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord ;
- le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée, l'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R) jusqu'à l'affichage du message « Limiteur ».

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Mémorisation et rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.


Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté .

Le témoin **7** s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) ou **3** (-) : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

La mise en régulation est confirmée par l'allumage en vert du témoin **6** en plus du témoin **7**.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.



Conduite

Lorsqu'une vitesse est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse régulée

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse régulée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse régulée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse régulée ne peut être maintenue par le système, la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin .

Rappel de la vitesse réglée


Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R), à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s'être assuré que les conditions de circulations sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).



Arrêt de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, la vitesse n'est pas mémorisée.

L'extinction des témoins vert 

et  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Un appui sur les contacteurs **2** (+) ou **3** (-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (1/3)



Levier de sélection 1

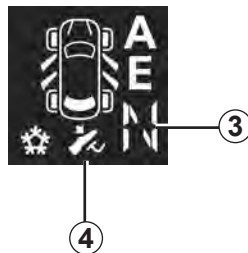
P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

3 : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel.



Mise en route

Le levier de sélection **1** en position **P**, démarrez le moteur.

Pied sur la pédale de frein (le témoin **4** s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (2/3)



Conduite en mode manuel

Le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la gauche.

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement :

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière ;
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.



Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **5**, le témoin de fonctionnement **6** s'allume.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur 5. Le témoin de fonctionnement 6 s'éteint.

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel.

Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.
- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant d'accélérer.

Par temps très froid, le système peut interdire le passage des rapports en mode manuel le temps que la boîte de vitesses atteigne la bonne température

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (3/3)

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Anomalie de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, évitez, lorsque la circulation le permet, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;

- **dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.



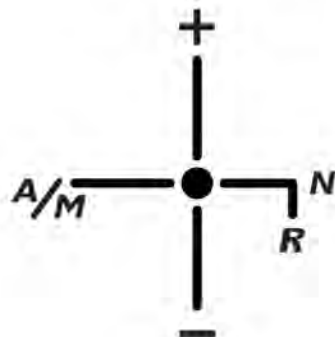
À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez l'embase du levier, appuyez simultanément sur l'empreinte **7** visible sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (1/5)



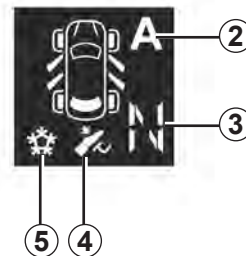
Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.



Grille de sélection des vitesses

- A/M** pour changer de mode (automatique/manuel)
- pour monter de rapport
- pour rétrograder
- N** neutre
- R** marche arrière



Afficheur

- 2 mode automatique
- 3 affichage du rapport de boîte engagé
- 4 témoin d'appui sur la pédale de frein
- 5 mode neige

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (2/5)

Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord.

Si le neutre (**N**) est affiché, démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre (**N**) est affiché, celui-ci clignote ; **la mise en route sera possible si vous appuyez sur la pédale de frein (le témoin 4 s'allumera en cas d'oubli) en maintenant la clé en position démarrage.**

Le passage au neutre (**N**) se fera alors automatiquement, et le moteur démarra.

Vous pouvez également engager le neutre après mise sous contact par une impulsion du levier vers la droite, pied sur le frein.

Par défaut, moteur tournant, le mode automatique est sélectionné.

Nota : si l'afficheur ne s'allume pas à la mise sous contact (batterie déchargée), ne tentez pas de démarrez le moteur en poussant le véhicule.

Démarrage

L'afficheur indique **N** (neutre) et **A** (mode automatique).

Marche avant

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers l'avant ou vers l'arrière sur le levier de sélection puis relâchez-le (le chiffre **1** apparaît sur l'afficheur).
- Relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour avancer.

Marche arrière

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers la droite et vers l'arrière sur le levier puis relâchez-le. La marche arrière est engagée (lettre **R** sur l'afficheur).
- Relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour reculer.

Véhicule à l'arrêt, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier pour engager la marche avant.



4

Passage au neutre

Pédale de frein enfoncée (le témoin 4 s'allume en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (3/5)

Conduite en mode automatique

À chaque mise sous contact, le mode automatique est sélectionné par défaut (lettre **A** sur l'afficheur).

Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein.

Les vitesses passent toutes seules au bon moment et au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte du profil de la route et de votre style de conduite.

Vous pouvez modifier le choix du rapport sélectionné par l'automatisme (sauf en cas de risque de sous-régime ou de surrégime) en donnant une impulsion vers l'avant ou l'arrière sur le levier.

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est rigoureusement interdit (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Changement de mode

Vous pouvez changer de mode à tout moment en donnant une impulsion vers la gauche sur le levier. Ce basculement se fait sans changement de rapport.

Conduite en mode manuel

Utilisation du levier de sélection

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour monter de rapport : donnez des impulsions vers l'avant
- pour rétrograder : donnez des impulsions vers l'arrière
- pour passer au neutre : pédale de frein enfoncée (le témoin **4** s'allume en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite

Nota : véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...), le système passe automatiquement au rapport adéquat.

En cas de sous-régime ou de surrégime, le système choisit le rapport le plus adapté.

Accélération et dépassements

Pour obtenir la puissance maximale du véhicule, en mode automatique ou manuel, enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser le point dur.

Cela permet, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport le plus adapté.

Avertisseur sonore

Si vous quittez le véhicule moteur tournant vitesse engagée, un signal sonore retentit. Vous devez passer au neutre avant de quitter le véhicule.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (4/5)

Stationnement

Pour stationner avec une vitesse engagée (dans une pente par exemple) : avant d'arrêter le moteur, vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord.

Au prochain démarrage, appuyez sur la pédale de frein. Le passage au neutre se fait alors automatiquement (lettre **N** sur l'afficheur).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manoeuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Situations exceptionnelles

Position neige

En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **A**. Le témoin de fonctionnement **5** s'allume au tableau de bord.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur. Le témoin de fonctionnement s'éteint.




La position neige active le mode automatique. Si vous passez en mode manuel, son fonctionnement sera désactivé.

Nota : après chaque arrêt du moteur, la position neige est désactivée.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (5/5)


Anomalies de fonctionnement

« Boîte vitesses à contrôler »

Si, en roulant, le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du témoin , il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

« Boîte vitesses surchauffe »

Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît accompagné du témoin .

Appuyez sur la pédale de frein ou utilisez le frein à main.

Non démarrage du véhicule

Si vous ne parvenez pas à démarrer et que la batterie n'est pas déchargée (afficheur allumé) :

- mettez le contact,
- sélectionnez le neutre,
- faites-vous pousser ou faites rouler le véhicule en pente suffisante. Puis donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection.

Le rapport optimal permettant de démarrer le moteur est automatiquement engagé.

Nota : n'effectuez jamais cette manœuvre en marche arrière.

Remorquage du véhicule

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » du chapitre 5.

AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un bip retentit.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.



29087

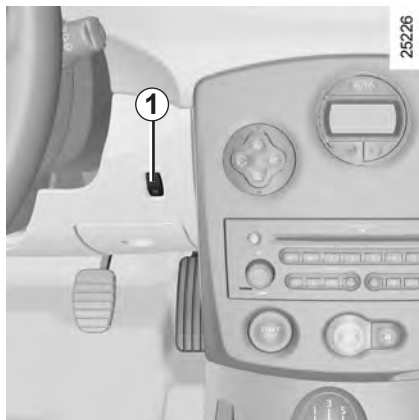
Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.



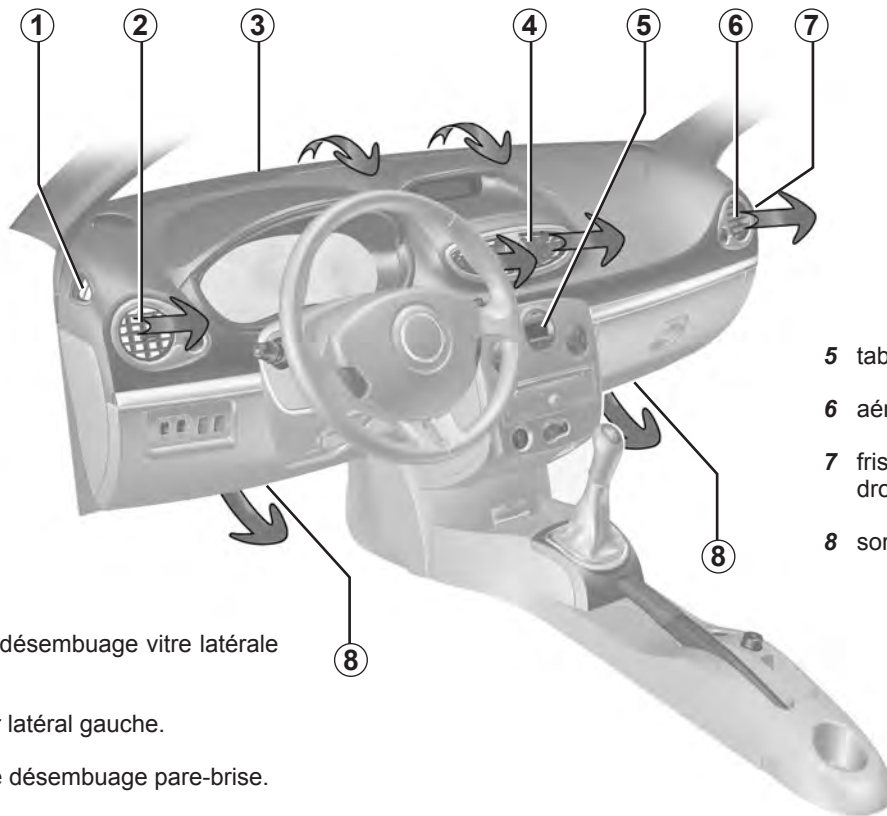
En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage et air conditionné	3.4
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.16
Lève-vitres	3.17
Toit ouvrant à commande électrique	3.20
Pare-soleil	3.22
Éclairage intérieur	3.23
Rangements, aménagements habitacle	3.24
Cendrier, allume-cigares	3.28
Banquette arrière : fonctionnalités	3.30
Tablette arrière	3.32
Cache-bagages	3.33
Aménagements coffre à bagages	3.35
Transport d'objets dans le coffre	3.37
Filet de séparation	3.38
Barres de toit/Becquet	3.40
Commande intégrée de téléphone mains libres	3.42

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



1 frise de désembuage vitre latérale gauche.

2 aérateur latéral gauche.

3 frises de désembuage pare-brise.

4 aérateurs centraux.

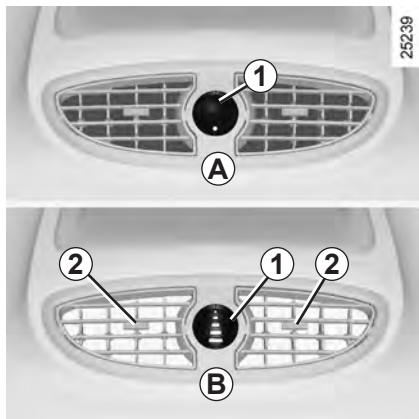
5 tableau de commandes.

6 aérateur latéral droit.

7 frise de désembuage vitre latérale droite.

8 sortie pieds des occupants.

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Débit

Manœuvrez la molette **1** ou **3** (au-delà du point dur).

A : fermeture.

B : ouverture maximale.



Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2** ou **4**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2** ou **4**.

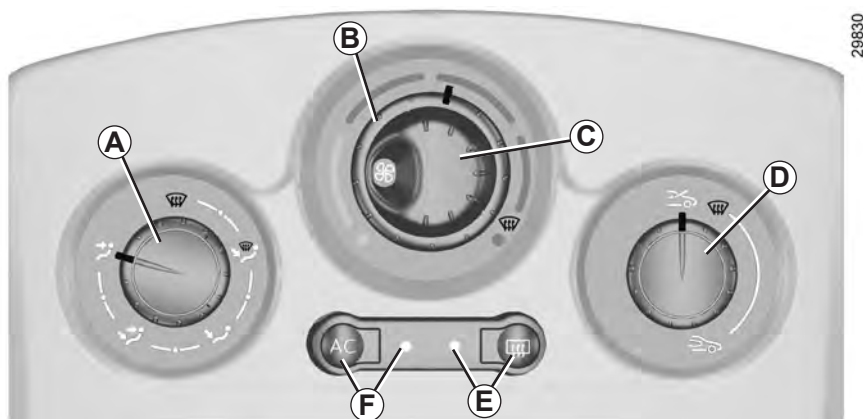
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (1/4)



Les commandes

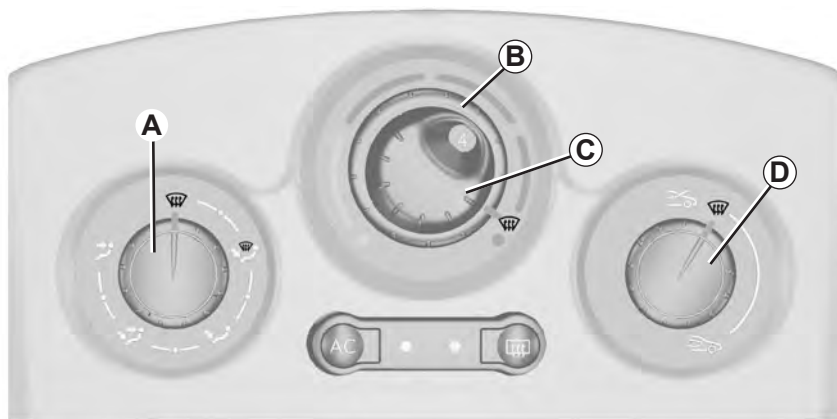
- A** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- B** Réglage de la température de l'air.
- C** Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** Commande de recyclage de l'air.

E Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

F Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (2/4)




Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **A** pour mettre le curseur face aux positions repérées.



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

Nota : pour un désembuage rapide, utilisez l'air conditionné (suivant véhicule), positionnez les commandes **A**, **B**

et **D** sur  et réglez la vitesse de ventilation **C** sur .



Le flux d'air est partagé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.



Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs.

CHAUFFAGE, AIR CONDITIONNÉ (3/4)

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **B** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température sera élevée.

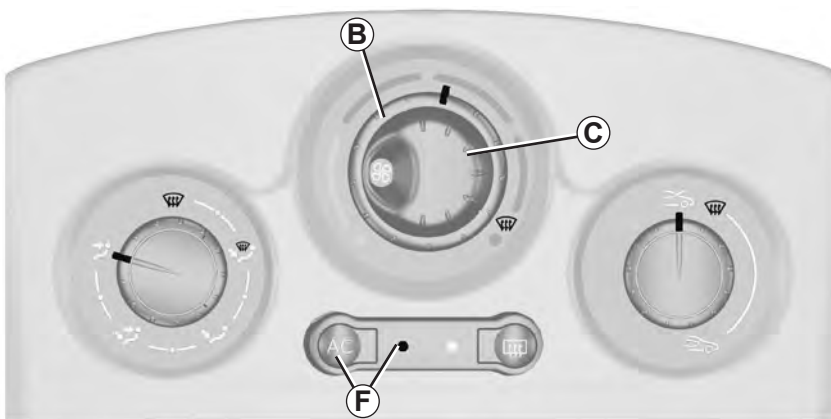
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **F** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.





29832

Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **C** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

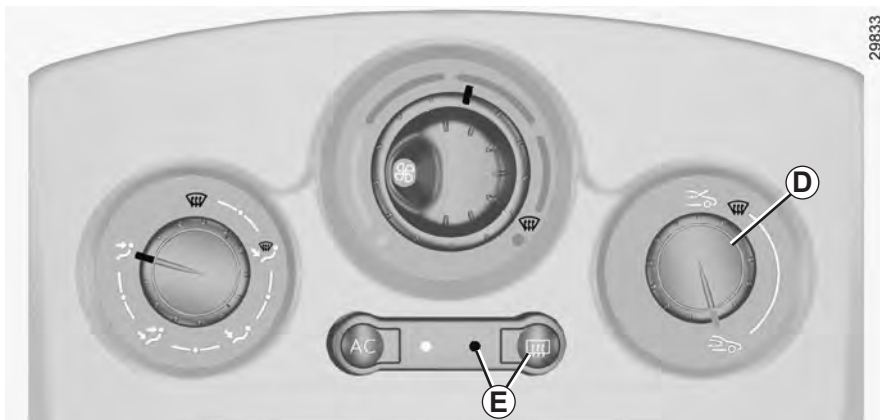
Choisissez la position  pour une ventilation minimum et la position  pour obtenir la ventilation maximum.

Position


Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **F** est activée (le témoin reste allumé) ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.



Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **D** vers le symbole  : l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en tournant la commande **D** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **E**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **E**.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (1/8)



Les commandes

- 1 Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 Témoin associé à la fonction « voir clair ».
- 3 Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 4 et 7 Réglage de la température de l'air.

5 Afficheur.

6 Mise en service du mode automatique.

8 et 10 Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

9 et 11 Réglage de la vitesse de ventilation.

12 Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

13 Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.

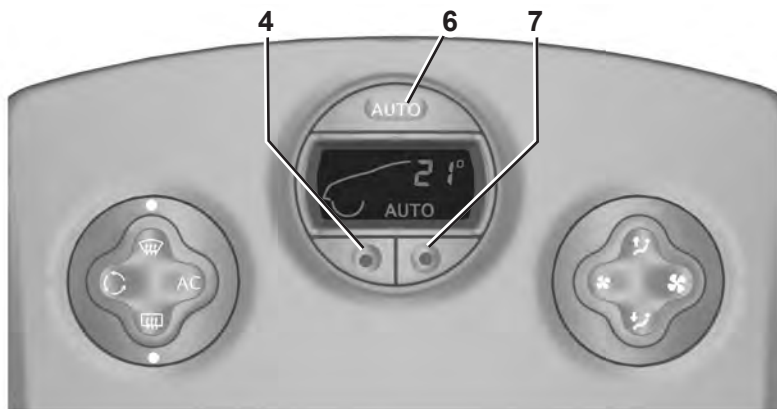
14 Commande de recyclage de l'air.

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service ;
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (2/8)



24970

Le confort ambiant : mode automatique

Appuyez sur la touche 6.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent.

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

- appuyez sur la touche 7 pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche 4 pour diminuer la température.

Nota : les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud quelles que soient les conditions ambiantes.

Le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le témoin AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est pas contrôlée par le système.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (3/8)

Le confort ambiant : mode automatique (suite)

Fonctionnement

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

Modification du mode automatique

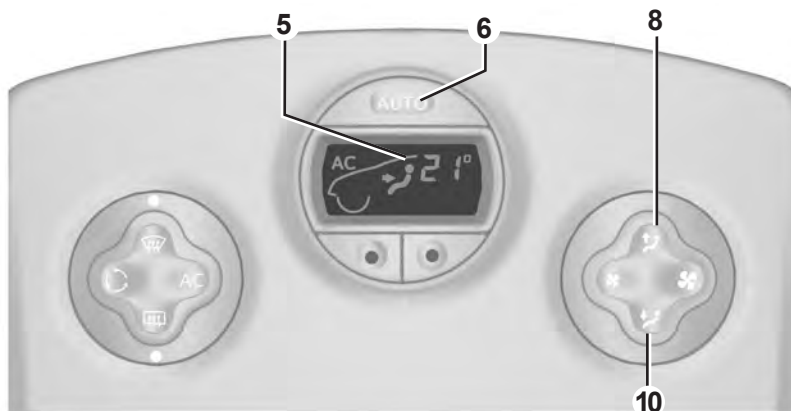
Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin AUTO allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...).

Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Revenez en mode automatique dès que possible.




AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (4/8)





24971

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **8** et **10**. Les flèches situées dans l'afficheur **5** vous informent du choix retenu.

-  Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.
-  Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des occupants.
-  Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

 Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.

 Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement **AUTO** (mode automatique) sur l'afficheur **5**, mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (5/8)

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **9** et **11**, vous sortez du mode automatique.

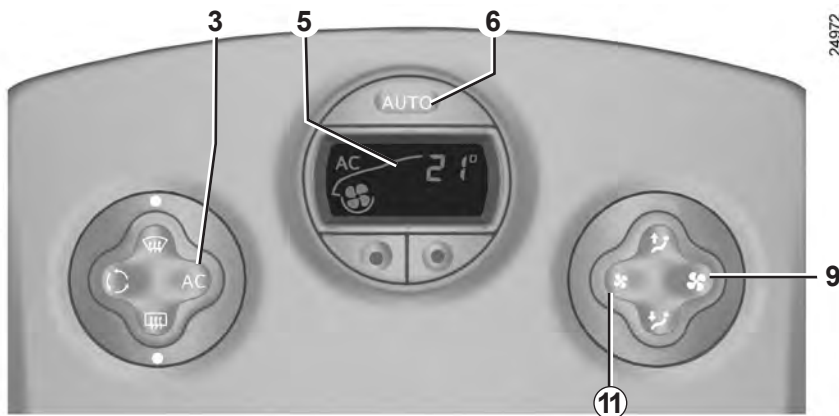
Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation. Si vous la réglez à zéro, le système s'arrête.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **5** s'éteint.

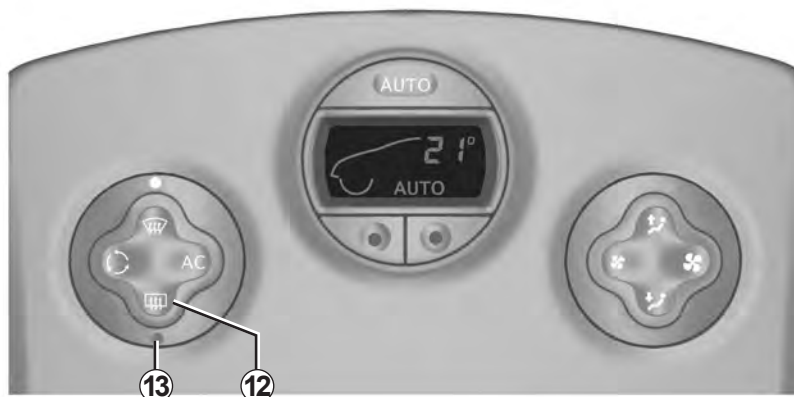
La touche **3** permet de mettre en service (témoin sur l'afficheur allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.



24972

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.



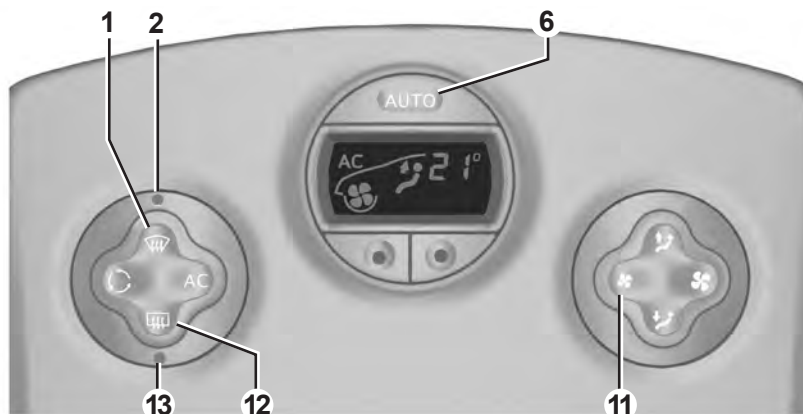
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **12**. Le témoin de fonctionnement **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (7/8)



Fonction « voir clair »

Moteur tournant, appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement **2** s'allume.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs (suivant véhicule).

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière (témoin **13**), et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante. Le témoin **13** s'éteint.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **11**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer soit :

- de nouveau sur la touche **1** ;
- sur la touche **6** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (8/8)



Utilisation en air recyclé

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire ou en recyclage automatique en appuyant sur la touche AUTO.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

Remarques

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



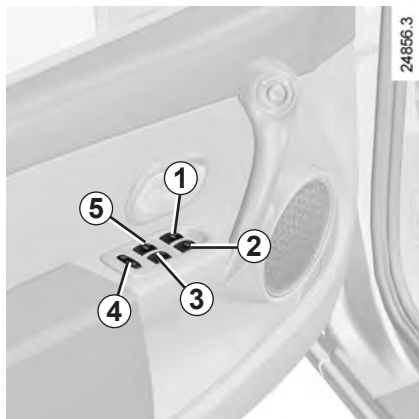
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (1/3)



Contact mis ou, pour les véhicules à carte RENAULT, moteur tournant

Appuyez sur le contacteur concerné pour baisser la vitre jusqu'à la hauteur souhaitée.

Soulevez le contacteur concerné pour relever la vitre, relâchez à la hauteur souhaitée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur 6.



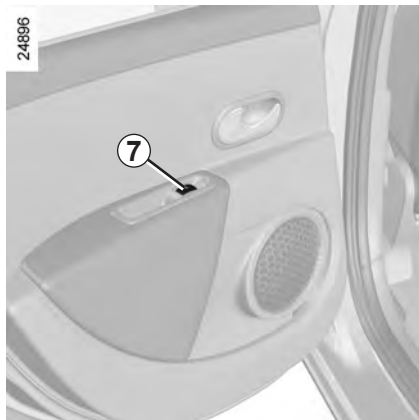
Sécurité occupants arrière

Suivant véhicule, le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4. L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné. Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (2/3)

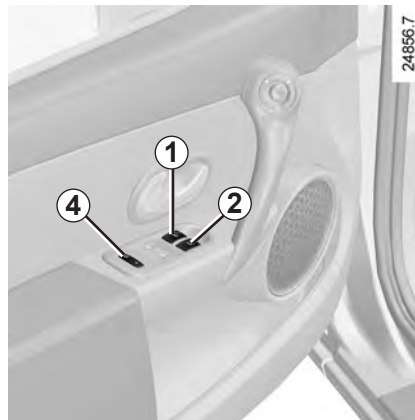


Des places arrière

Agissez sur le contacteur 7.

- Appuyez sur le contacteur concerné pour baisser la vitre jusqu'à la hauteur souhaitée.
- Soulevez le contacteur concerné pour relever la vitre, relâchez à la hauteur souhaitée.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



Mode impulsif

Il s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques. Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il peut équiper la vitre conducteur ou les deux vitres avant.

Agissez sur le contacteur 1 ou 2.

Le lève-vitre fonctionne :

- contact mis ou moteur tournant ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture d'une porte avant (véhicules avec clé) ou jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur (véhicules à carte RENAULT).



Sécurité occupants arrière

Suivant véhicule, le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4. L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné. Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (3/3)/LÈVE-VITRES MANUELS

Mode impulsionnel

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort; lorsqu'une vitre rencontre une résistance durant sa remontée (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Après suppression de la résistance liée à l'obstacle, soulevez à nouveau à fond et brièvement le contacteur pour refermer la vitre.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

Mode non impulsionnel

- **Appuyez** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.
- **Soulevez** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : soulevez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre puis relâchez-le. Soulevez de nouveau sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système.

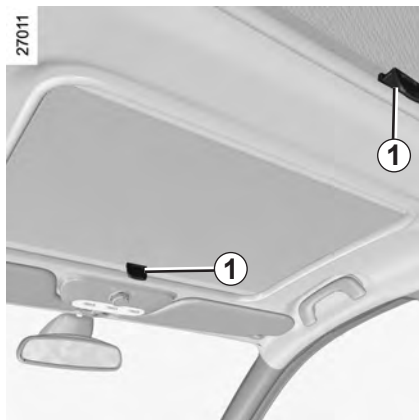
Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Lève-vitres manuels

Tournez la manivelle **1**.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE (1/2)

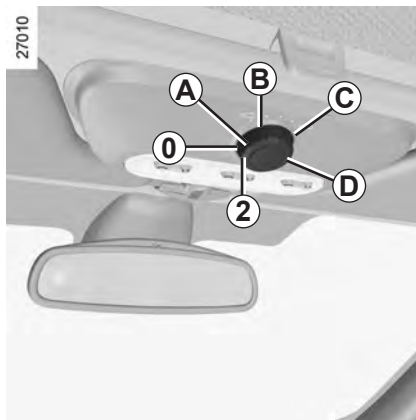


Ce système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).

Rideau

- **ouverture** : poussez la poignée **1** vers le haut puis accompagnez le rideau jusqu'à l'enrouleur ;
- **fermeture** : tirez la poignée **1** jusqu'à encliqueter le verrou.



Entrebâillement du toit ouvrant

- **ouverture** : tournez le bouton **2** en position **A** ;
- **fermeture** : amenez le bouton **2** en position **0**.

Coulissement du toit ouvrant

- **ouverture** : positionnez le bouton **2** en position **B**, **C** ou **D**, en fonction de l'ouverture désirée ;
- **fermeture** : tournez le bouton **2** en position **0**.

Lors d'un stationnement plein soleil, nous vous conseillons de fermer les rideaux.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, télécommande ou carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le véhicule, en actionnant des équipements comme par exemple le toit ouvrant ou encore verrouiller les portes.

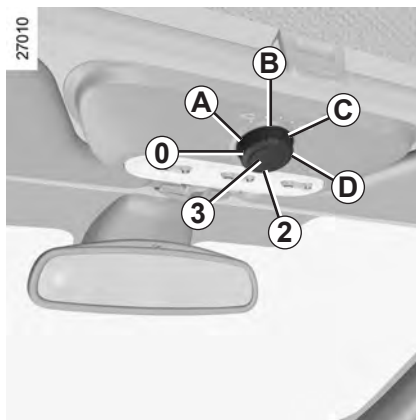
En cas de coincement d'une partie du corps, inverser aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **D**).

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE (2/2)

Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort ; lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.



Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

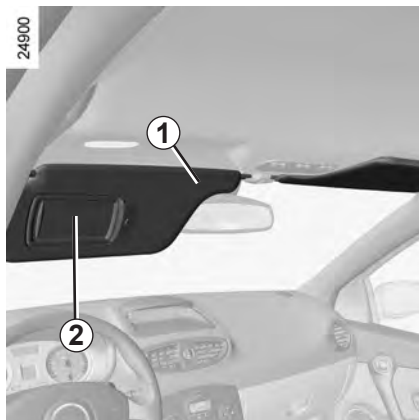
Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacle puis tournez le bouton **2** en position **0**. Appuyez sur le bouton **3**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Attention, pendant cette manipulation, la fonction limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée. Consultez au plus tôt votre Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.
- **véhicule avec barres de toit**
Il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.
Avant de le manœuvrer, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.
Adressez-vous à un Représentant de la marque, pour connaître les adaptations possibles.

PARE-SOLEIL

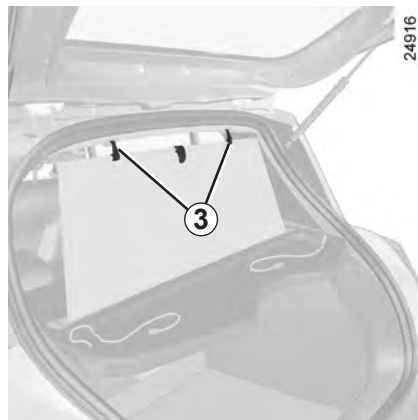


Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1**.

Miroirs de courtoisie

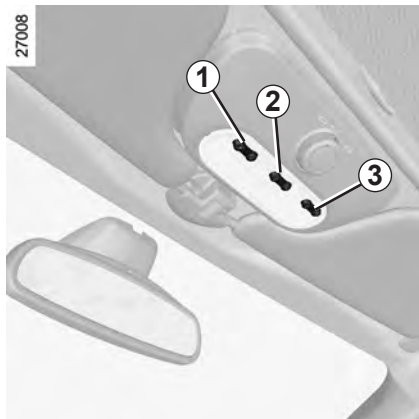
Faites glisser le couvercle **2**.



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le store pare-soleil à l'aide de la languette jusqu'à venir engager les deux crochets **3** dans leur logement (assurez-vous du bon accrochage du store).

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

(suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.



Éclaireurs de trappes sous plancher conducteur et passager **4** (suivant véhicule)

Éclaireur de coffre (suivant véhicule)

Il s'allume à l'ouverture du hayon ou de l'une des portes.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/4)



Vide-poches de portes avant 1

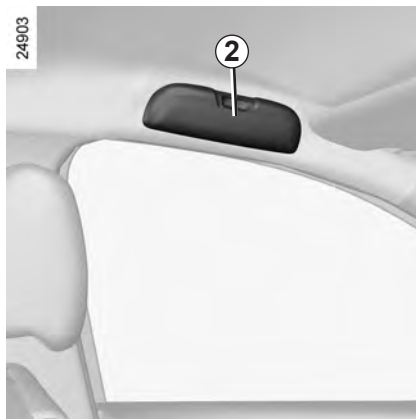
Ils peuvent recevoir une bouteille de 1.5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

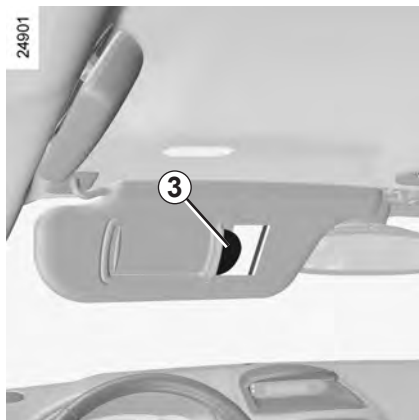


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Range-lunettes 2

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/4)



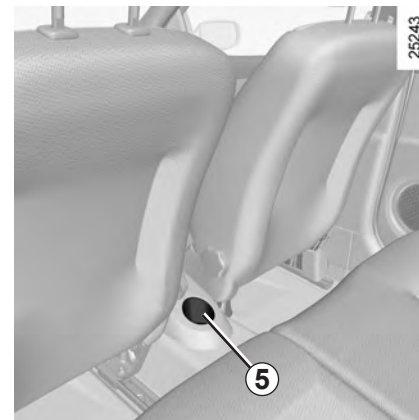
Pince 3

Elle peut accueillir des tickets d'auto-route, des cartes...



Rangement de console centrale 4 ou 5

Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



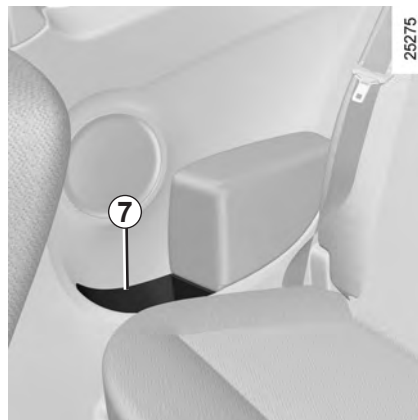
Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/4)



Vide-poches de porte arrière 6



Vide-poches de porte arrière 7



Vide-poches passager 8

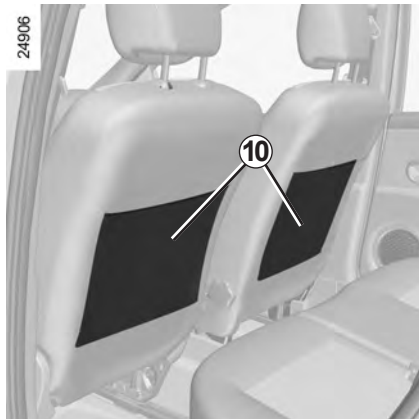
Pour ouvrir, tirez la palette 9.

Suivant véhicule, ce vide-poches bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

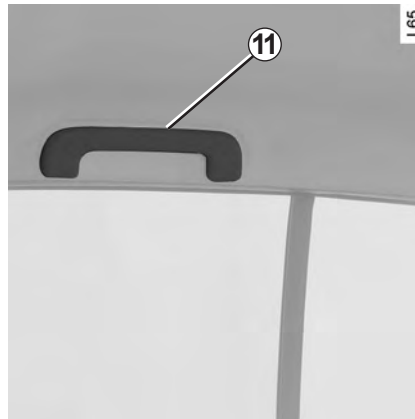


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (4/4)



Poches de rangement sièges avant 10



Poignée de maintien 11

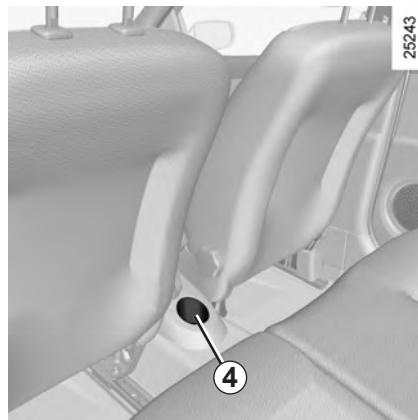
Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIER, ALLUME-CIGARES



Cendrier 1

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements 2 ou 4.



Allume-cigares 3

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 3.

Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigare et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

APPUI-TÊTE ARRIÈRE



Positions d'utilisation

En appuyant sur le bouton **A** du verrou **1**, montez l'appui-tête au maximum pour l'utiliser en position haute. Descendez-le jusqu'au blocage pour l'utiliser en position basse.

Position de rangement

Appuyez sur le bouton **A** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



Pour l'enlever

Appuyez sur le bouton **A** du verrou **1** et sortez l'appui-tête.

Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement. Le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (1/2)



L'assise et le dossier peuvent être rabattus (en une ou deux parties) pour permettre le transport d'objets encombrants.

Commencez par rabattre l'assise puis le dossier.

Pour rabattre l'assise

Soulevez l'avant du coussin **A** de la banquette jusqu'en butée.

Lorsque la banquette est en une partie, assurez-vous que les deux côtés de l'assise soient bien déverrouillés.

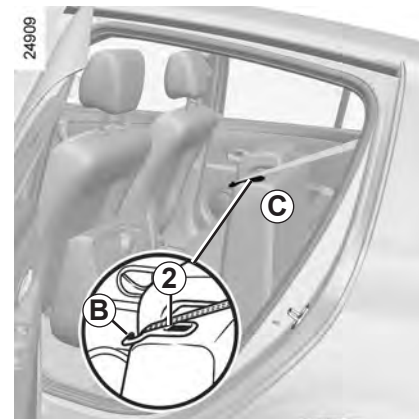


Relevez ensuite la partie arrière **1** du coussin puis faites pivoter l'assise jusqu'à la placer contre les sièges avant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La configuration en banquette deux places, avec le petit dossier **C** rabattu interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).



Pour rabattre le dossier

Retirez les appuis-tête arrière si le véhicule en est équipé.

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **B**.

Appuyez sur le bouton **2** et abaissez le dossier **C**.

Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle **B** pour éviter toute détérioration de celle-ci.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (2/2)



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.

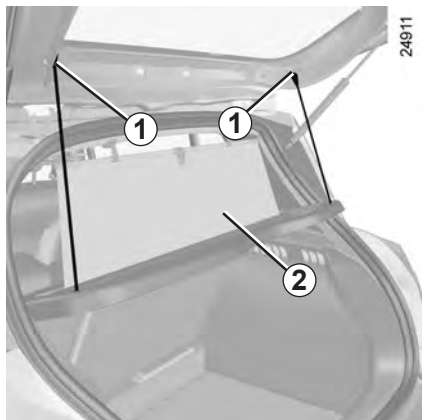


Pour remonter l'assise, procédez dans le sens inverse.

Relevez le coussin de la banquette de façon à placer l'arrière de l'assise **1** sous le dossier.

Ensuite appuyez sur l'avant **3** du coussin **A** de façon à verrouiller l'assise.

TABLETTE ARRIÈRE



Tablette arrière

Pour la déposer :

- décrochez les deux cordons de rappel **1**;
- décrochez le rideau pare-soleil **2** (suivant véhicule);
- détachez la partie souple fixée contre le dossier de la banquette arrière (suivant véhicule);
- levez la tablette puis déclippez-la vers le haut.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.

Masse maximum sur la tablette arrière : 25 kg uniformément répartis.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES : versions break



Pour enrouler la partie souple **A** du cache-bagages **1**

À l'aide de la poignée **2**, tirez légèrement sur la partie souple **A** pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.



Dépose du cache-bagages **1**

Appuyez sur le bouton **3** et soulevez le côté droit de l'enrouleur en même temps.

Soulevez ensuite le côté gauche de l'enrouleur et déposez-le.

Pour la repose du cache-bagages, effectuez ces opérations dans l'ordre inverse.



Rangement du cache-bagages **1**

Soulevez le plancher mobile **B**.

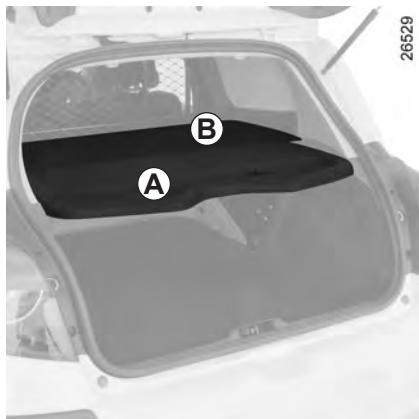
Rangez le cache-bagages en insérant d'abord un côté puis l'autre.

Remplacez le plancher mobile.



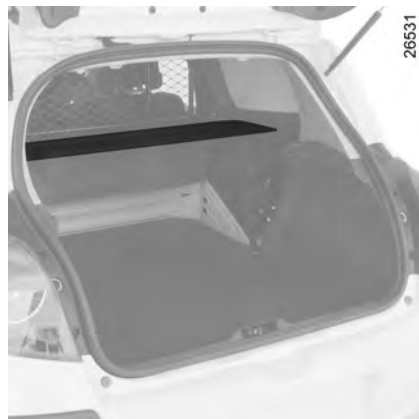
Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES : versions société



Le cache-bagages est composé d'une partie rigide **A** et d'une partie pliable **B**.

Le cache-bagages est en position dépliée.



Le cache-bagages est en position pliée.

Pour le plier :

- levez légèrement la tablette **A** et tirez-la vers vous pour la déposer ;
- pliez ensuite la partie **B** en la rabattant sur elle-même.



Le cache-bagages est déposé.

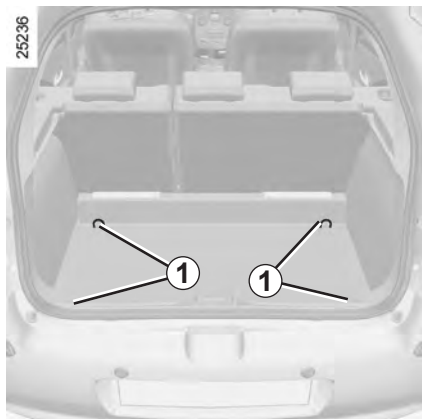
Pour le déposer, à partir de la position pliée et en le maintenant en **position horizontale** :

- tirez d'un côté le cache-bagages vers vous de manière à le faire pivoter légèrement ;
- tirez ensuite le cache-bagages de l'autre côté pour le dégager complètement de son logement.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (1/2)



Emplacements pour anneaux d'arrimage 1

Utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre. Reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre ».

Suivant véhicule, un filet de maintien de bagages au sol, situé dans le rangement sous le siège passager, vient se fixer sur ces crochets.



Version break

Lorsque le véhicule en est équipé, retirez le plancher mobile pour accéder aux anneaux (reportez-vous au paragraphe « plancher mobile »).

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que les plus lourds soient en appui contre le dossier de la banquette arrière.

AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (2/2)

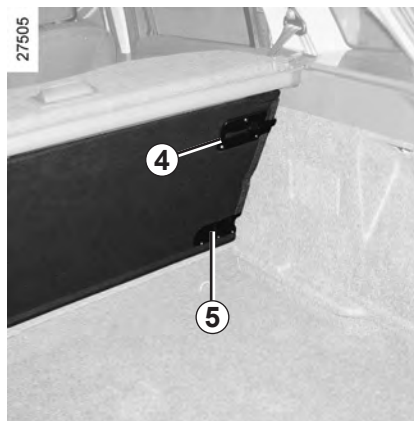


Plancher mobile

Lorsque le véhicule en est équipé, il permet de faciliter le chargement.

Le rangement du plancher mobile peut se faire de deux façons.

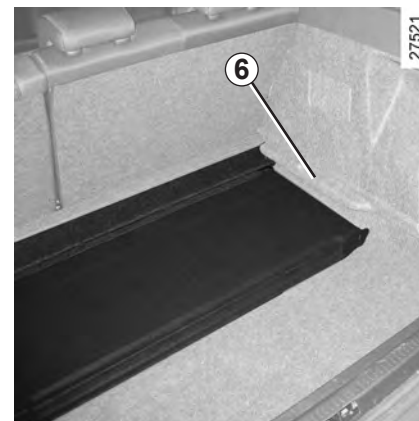
Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.



Premier rangement

- Soulevez la partie 3 puis rabattez-la sur la partie 2;
- soulevez l'ensemble et positionnez-le contre la banquette arrière;
- poussez le loquet 4 pour verrouiller le plancher mobile en position repliée.

Nota : ouvrez la trappe 5 pour accéder à l'anneau ISOFIX et à l'anneau du filet de fond de coffre.



Second rangement

- Soulevez la partie 3 puis rabattez-la sur la partie 2;
- retirez l'ensemble;
- placez-le dans le coffre en se laissant guider par les glissières 6.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).
- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).



Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, banquette en position 3 places, enlevez les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

FILET DE SÉPARATION (1/2)



Filet de séparation A

Pour les véhicules qui en sont équipés, il est utile lors de transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passager.

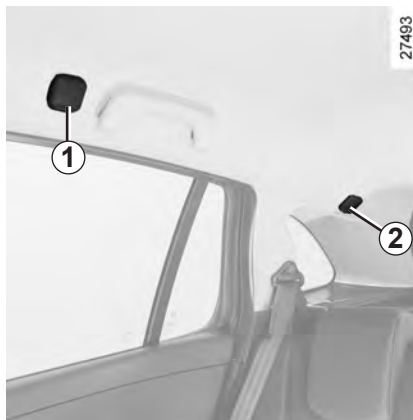
Il peut être positionné :

- derrière les sièges avant ;
- derrière la banquette arrière.



Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

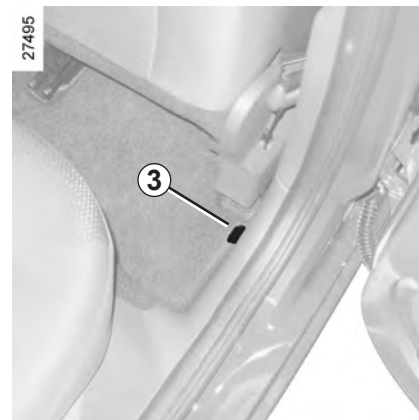
Risques de blessures.



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;

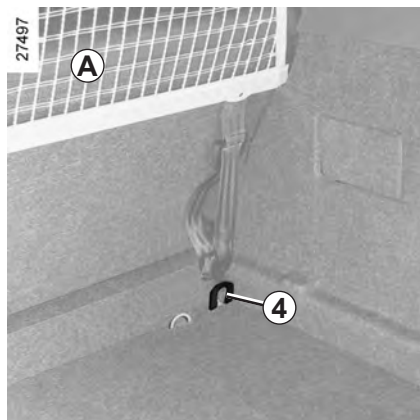


- écartez la prédécoupe de la moquette pour accéder à la fixation inférieure **3** du filet ;
- une fois l'accès à la fixation inférieure réalisé, fixez le crochet de la sangle du filet sur l'anneau **3** ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.



N'installez pas le filet de séparation de bagages à cette position lorsqu'un passager occupe un siège arrière

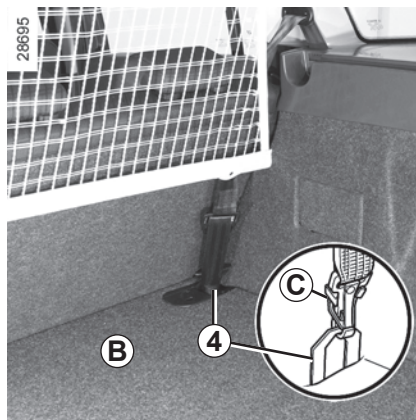
FILET DE SÉPARATION (2/2)



Pose du filet de séparation A derrière la banquette arrière

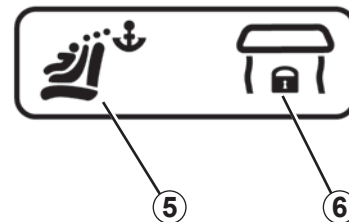
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **2** pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- dans le coffre, fixez **impérativement** le crochet de la sangle de fixation inférieure du filet sur le crochet d'arrimage **4** repéré par le marquage **6** (suivant véhicule, situé sous le plancher mobile **B**) ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

Pour le démontage, détendre les sangles, pincez le crochet **C** tout en le maintenant verticalement dans l'axe de l'anneau pour faciliter son retrait.



Marquage

Un marquage sur la garniture d'arrêt bagage situe les emplacements des anneaux du siège ISOFIX **5** et du filet de séparation **6**.

Un marquage sur le plancher mobile situe les emplacements des trappes de passage de sangle du siège ISOFIX **5** et du filet de séparation **6**.

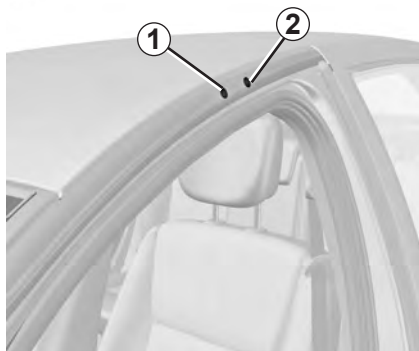


Le filet de séparation de bagages est prévu pour retenir une masse maximum de 10 kg.

Risques de blessures.

BARRES DE TOIT (1/2)

24912



Accès aux points de fixation versions cinq portes

Ouvrez les portes. Derrière le joint **2**, se trouvent les vis d'obturation **1** qui protègent les emplacements pour les vis de support.



Ne démontez jamais les vis d'obturation **1** en laissant ensuite les trous non obstrués.

Lors du montage des barres de toit, remplacez les vis d'obturation par les vis de support livrées avec les barres de toit.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Version break

Les barres de toit sont fixes et ne doivent pas être démontées. Pour leurs changements, consultez un Représentant de la marque.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).

BARRES DE TOIT (2/2)/BECQUET

25234



Accès aux points de fixation arrière versions trois portes

Faites pivoter vers le haut chaque volet **3**, et retirez l'obturateur.

Lors de la dépose des barres de toit, veillez à bien replacer l'obturateur.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).

26428



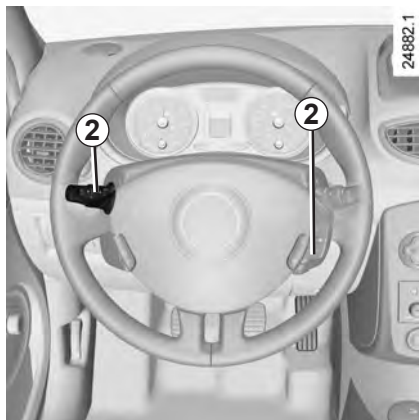
Véhicules équipés d'un becquet

Il est **interdit** de fixer des objets et/ou accessoires (porte-vélos...) en appui sur le becquet **A**.

COMMANDE INTÉGRÉE DE TÉLÉPHONE MAINS LIBRES



Support de téléphone 1



Commandes sous volant 2



Emplacement du micro 3

Chaque téléphone ayant ses propres caractéristiques techniques, **il est impératif** de choisir le bon support permettant son montage dans le véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice correspondante.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.3
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.5
Niveaux	4.7
liquide de refroidissement moteur	4.7
liquide de freins	4.8
réservoirs lave-vitres/lave projecteurs	4.9
Filtres	4.9
Pressions de gonflage des pneumatiques.	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie.	4.12
Entretien des garnitures intérieures.	4.14

CAPOT MOTEUR



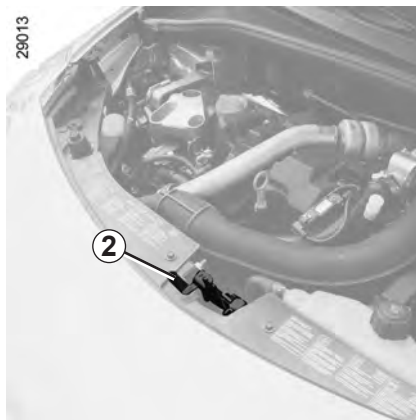
Pour ouvrir, tirez la manette 1.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

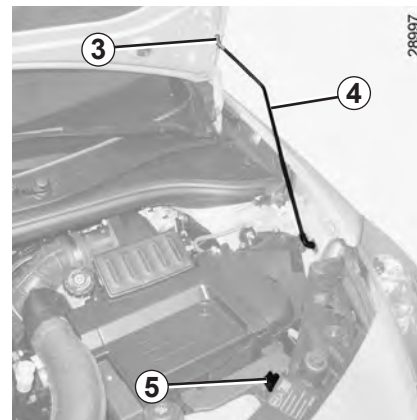


Déverrouillage de sécurité capot

Pour ouvrir, poussez la languette 2 vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.

Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de sa fixation 5 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 3 du capot.

Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).



Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille 4 dans la fixation 5. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.
S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.


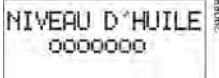
Vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.


Variante 1	Variante 2	Interprétation des messages
 <p>Le message « oil » s'affiche en alternance avec des tirets</p>	 <p>Pas d'affichage</p>	<p>Message 1 Niveau huile correct</p> <p>Message 2 Niveau huile à réajuster</p>

Alerte niveau d'huile minimum au tableau de bord

À la mise sous contact et pendant environ 15 secondes, **si le niveau est au-dessus du niveau minimum**, le message « niveau d'huile », suivant véhicule, apparaît sur l'afficheur.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord : message « niveau d'huile » apparaît sur l'afficheur accompagné de pavés qui, lorsque le niveau descend, sont remplacés par des tirets.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

Si le niveau est au minimum : suivant véhicule, le message « niveau huile à réajuster » ou « oil » en alternance avec des tirets, apparaît sur l'afficheur et le témoin  s'allume au tableau de bord : message 2.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)

Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

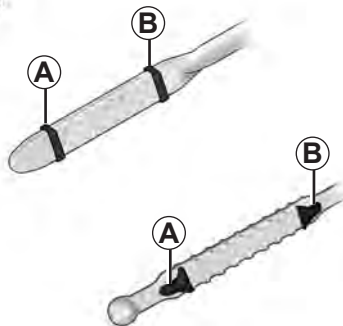
Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

29995



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



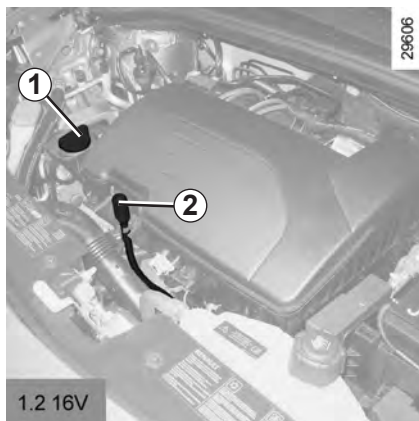
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)

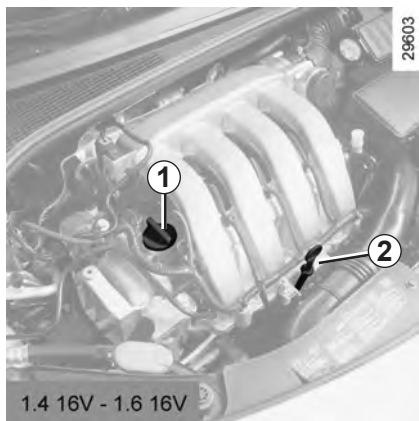


Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

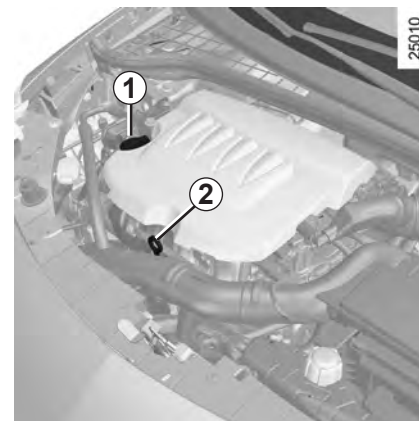
Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon **1**;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur);
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

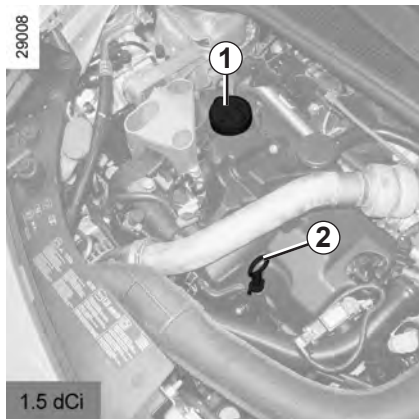
Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée et à visser complètement le bouchon.



Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)



Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris
(pour information)

Moteur 1.2 16V : 4,0 litres
Moteur 1.2 TCE : 4,15 litres
Moteur 1.4 16V : 5,0 litres
Moteur 1.6 16V : 4,7 litres
Moteur 2.0 : 4,7 litres
Moteur 1.5 dCi : 4,5 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de freins

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

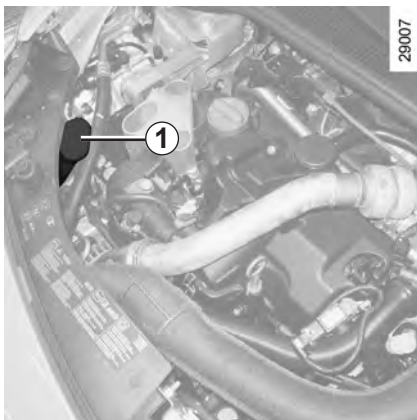
Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (3/3)/FILTRES



Réservoir lave-vitres/Lave-projecteurs

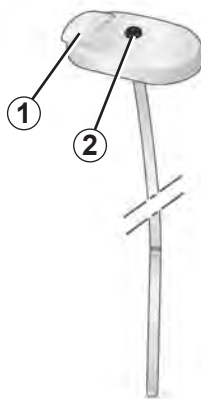
Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **1**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

11094 M



Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

NOTA

Suivant véhicule, pour connaître le niveau de liquide, utilisez le « bouchon-pipette ». Pour cela, bouchez le trou **2** (sur le bouchon) et sortez le bouchon.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

29598



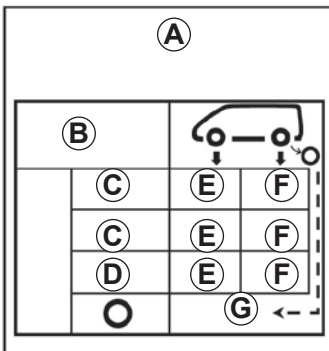
La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur. Pour la lire ouvrez la porte.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C : vitesse de roulage prévue.

D : pression préconisée pour optimiser la consommation de carburant.

Nota : le confort de roulage peut s'en trouver altéré.



E : pression de gonflage des pneumatiques avant.

F : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

BATTERIE



Elle est située sous le couvercle **1** et ne nécessite pas d'entretien.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

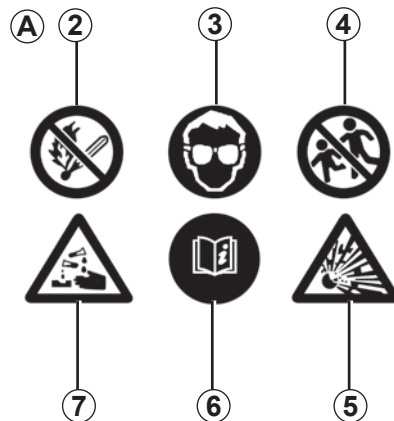


Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il n'en demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Ce qu'il faut faire

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
 - Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
 - Dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au document d'entretien.
 - Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).
- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :
 - les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gum : posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coïncement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



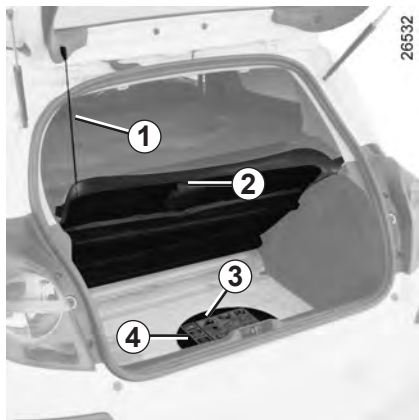
Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.6
Bloc outils	5.9
Enjoliveur - roue	5.10
Changement de roue	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.13
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.16
Feux arrière et latéraux (remplacement des lampes)	5.20
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.23
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.24
Fusibles	5.26
Batterie	5.28
Télécommande à radiofréquence : pile	5.32
Carte RENAULT : pile	5.33
Pré-équipement radio	5.34
Accessoires	5.35
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.36
Remorquage	5.38
Anomalies de fonctionnement	5.41

ROUE DE SECOURS (1/4)



En cas de crevaison, utilisez, pour les véhicules qui en sont équipés, la roue de secours. Pour y accéder :

- Ouvrez le hayon ;
- soulevez le tapis et, suivant véhicule, la partie rigide **2** que vous devez accrocher au moyen du cordon de rappel **1** ;
- soulevez le couvercle **3** puis retirez-le ;
- retirez le bloc outils en le soulevant par ses poignées.

L'étiquette **4** vous rappelle le fonctionnement du treuil de roue de secours.



- dévissez l'écrou **5** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce qu'il remonte **complètement**, puis posez la paume de la main sur la zone **A** de la poignée **6** et poussez vers l'avant du véhicule, la roue tombe.



Lorsque vous poussez sur la poignée **6**, la roue tombe sous le véhicule, risque de blessures.

Veillez à tenir toute personne éloignée du dessous du véhicule.



- ramenez la roue vers vous ;
- en laissant la roue à plat, déclippez le câble **7** de son logement **8**.

Vous pouvez retirer la roue de son support.



Ne touchez pas l'échappement, risque de brûlures.

ROUE DE SECOURS (2/4)



Pour réinstaller une roue

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

Si le câble a été rembobiné seul, pour le dérouler de nouveau :

- tirez sur la poignée pour dérouler le câble ;
- appuyez sur le bouton situé sous la poignée **6** pour maintenir le câble déroulé puis aidez-le à descendre ;
- récupérez le câble sous le véhicule.

Vous pouvez remonter la roue.



Après un changement de roue, positionnez la roue démontée sur le support **9**, valve vers le sol. Clippez le câble **7** dans son logement **8** puis poussez la roue sous le coffre.

Veillez à placer la languette **10** vers l'arrière du véhicule.



Veillez à ce que personne ne mette les doigts à proximité du câble lorsque vous actionnez la poignée : risque de blessures.



Placez-vous derrière le véhicule et tirez sur la poignée **6** pour soulever la roue jusqu'à son accrochage sous le véhicule.

ROUE DE SECOURS (3/4)



Pour verrouiller le système

- Appuyez sur l'écrou **5** en le revissant à fond jusqu'à son déclenchement. Plusieurs tours sont nécessaires. Cette opération est indispensable pour sécuriser le maintien de la roue;
- repositionnez la poignée **6** sur son emplacement;
- clippez le bloc outils;
- remplacez le couvercle puis baissez-le et positionnez le tapis de coffre.

Nota : si le bloc outils ne se verrouille pas, vérifiez le serrage de l'écrou **5** et le bon positionnement de la poignée **6**.

Particularités

Le support de la roue de secours doit toujours être présent en roulage même s'il n'y a pas de roue : risque d'entrée d'eau.

Si vous devez le libérer alors qu'il n'y a pas de roue, appuyez sur le centre du support de roue vers le sol, en même temps que vous appuyez sur la poignée **6**.



Respectez impérativement la procédure de serrage de l'écrou pour sécuriser le maintien de la roue.



Le système ne doit être utilisé qu'avec les roues équipant d'origine le véhicule ou identiques.

ROUE DE SECOURS (4/4)



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues.

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.
- Le montage de la roue endommagée à l'emplacement de la roue de secours diminue la garde au sol du véhicule : évitez de rouler sur des obstacles.
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



En cas de crevaison, utilisez, pour les véhicules qui en sont équipés, le kit situé sous le tapis de coffre : ouvrez le kit, retirez les bouchons **1** et **4** (il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule de la bouteille) puis vissez la bouteille **2** à la place du bouchon **4**.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Contact mis,

- branchez l'embout **8 impérativement** dans la prise accessoires **9** du véhicule;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage **6**;
- appuyez sur l'interrupteur **3** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « pression de gonflage des pneumatiques »);
- après **7** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **5**).



Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **5** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute.



Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 7 situé sur l'embout de gonflage.

Si la pression n'est pas atteinte, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage 6 de manière à éviter la projection de produit et visser le flexible sur l'orifice de la bouchelle pour éviter l'écoulement du produit.

Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit.

Démarrez sans délai et, après **10** kilomètres ou **10** minutes de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression. Si celle-ci est supérieure à **1,3 bar**, ajustez-la à la valeur préconisée (reportez-vous au paragraphe « pression de gonflage des pneumatiques ».), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

BLOC OUTILS



La présence des outils dans le bloc outils dépend du véhicule. Le bloc outils **A** est situé dans le bac sous le tapis de coffre. Suivant véhicule, soulevez le couvercle puis retirez-le. Retirez le bloc outils en le soulevant par les deux côtés. Pour le remontage procédez dans le sens inverse.



Rangement 1 (suivant véhicule)

Il est prévu pour recevoir un écrou antivol.

Clé de roue 2

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Embout pour vis de roue spécifiques 3

Anneau de remorquage 4

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Clé d'enjoliveur 5 ou 6

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Cric 7

Dégagez le cric 7.

Pour le remontage, repliez le cric au maximum, déserrez-le d'un tour de manivelle et faites pivoter le socle afin de pouvoir le ranger.

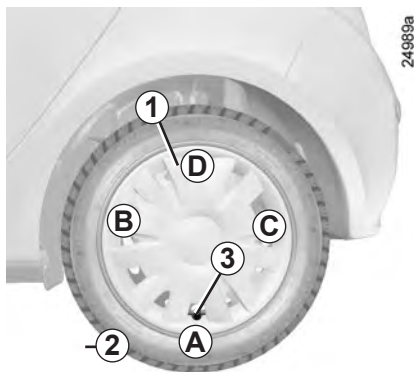


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

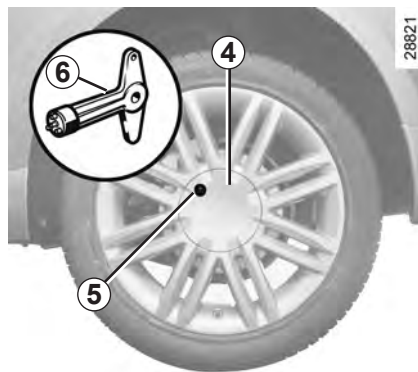
ENJOLIVEUR - ROUE



Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 2 (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ouverture prévue à proximité de la valve 3.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve 3. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve A puis B et C et terminez par le côté opposé à la valve D.



Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Pour le déposer, introduisez la clé d'enjoliveur 6 (située dans le bloc-outils) dans le logement 5.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement 5 et revissez-le avec la clé 6.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)

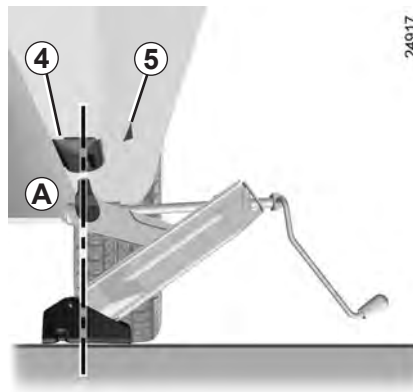


Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Suivant véhicule, positionnez l'embout **1** sur la vis de roue.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Commencez à visser le cric **3** à la main pour placer convenablement sa tête sur le support tôle **4** le plus proche de la roue concernée et, suivant véhicule, repéré par une flèche **5**.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric **A**).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 110 N.m).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

64505Aa



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (3/3)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **voiture véhicule.**

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois : un sens de roulage, un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



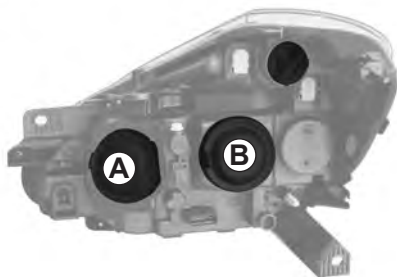
Particularité des versions équipées des pneumatiques 165/65 R15

Si vous souhaitez utiliser des pneus cloutés, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques.**

Consultez un Représentant de la marque.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes (1/3)

29700



Du fait de la nécessité de démonter des pièces, **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Véhicule sans feu additionnels de virage

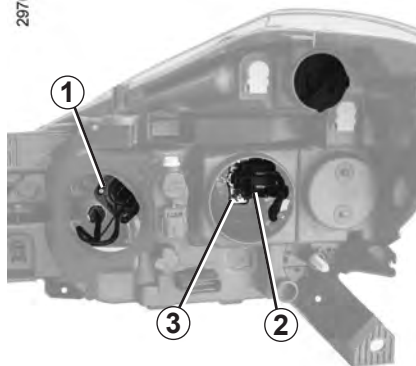
Feu de croisement

Déposez le cache **A**.

Basculez le porte-lampe **1** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7

29701



Feu de route

Déposez le cache **B**.

Retirez le connecteur **2** et tirez sur le porte-lampe **3** pour remplacer la lampe.

Type de lampe : H7



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

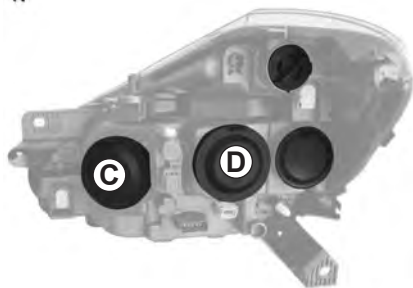


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes (2/3)

29702



Du fait de la nécessité de démonter des pièces, **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Véhicule avec feu additionnels de virage

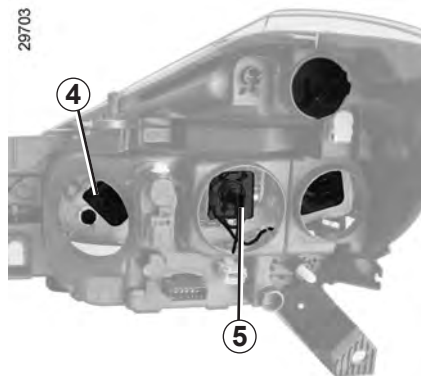
Feu de croisement

Déposez le cache **C**.

Basculez le porte-lampe **4** pour le déclipper et remplacez la lampe.

Type de lampe : H7

29703



Feu de route

Déposez le cache **D**.

Retirez le connecteur **5**.

Dégagez le ressort et sortez la lampe.

Type de lampe : H7



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Utilisez **impérativement** des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

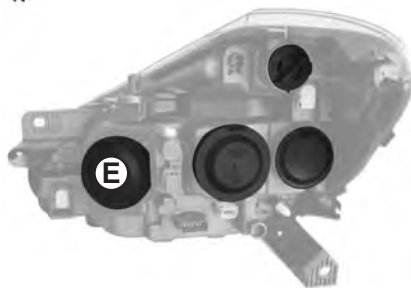


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes (3/3)

29702



Feu de position avant

Déposez le cache **E** puis tirez sur le porte-lampe **6** pour atteindre la lampe.

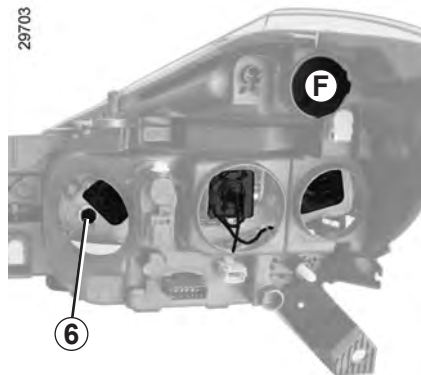
Type de lampe : W5W.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

29703



Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **F** et sortez la lampe.

Type de lampe : orange PY21 W.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

29702



Feu additionnel de virage

Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes **7** par un Représentant de la marque.

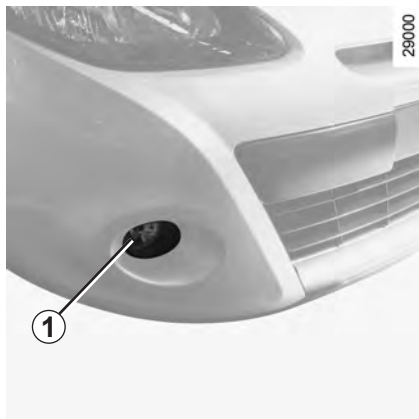
Type de lampe : H7.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant, additionnels



Feux de brouillard avant 1

Remplacement d'une lampe :

Consultez un Représentant de la marque.

Type de la lampe : H11.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

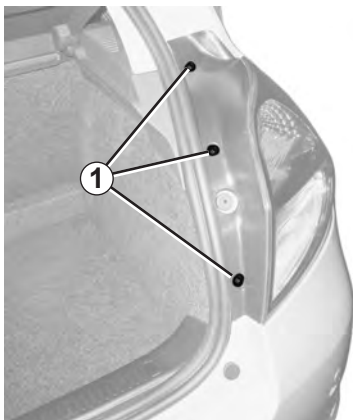
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (1/4)



28022

Versions 3 et 5 portes

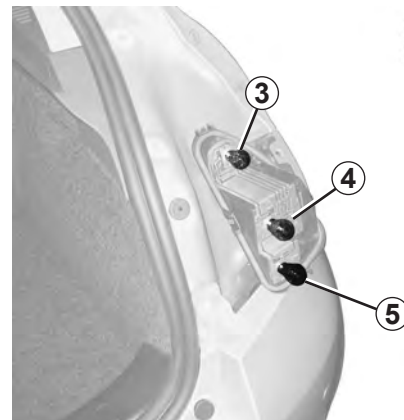
Après ouverture du hayon, dévissez les vis **1**.



28823

De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

Déclipez le porte-lampes **2** pour accéder aux lampes.



28024

3 Feu de position et de stop
Type de lampe : P21/5W.

4 Feu indicateur de direction
Type de lampe : PY21.

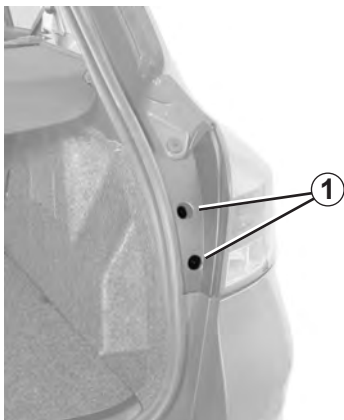
5 Feu de recul
Type de lampe : P21W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

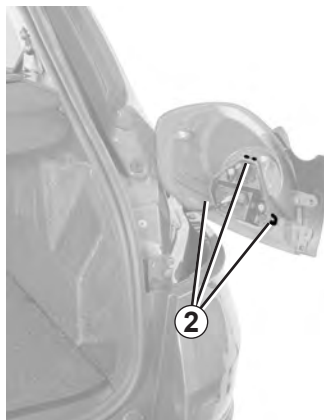
FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (2/4)



27482

Versions Break

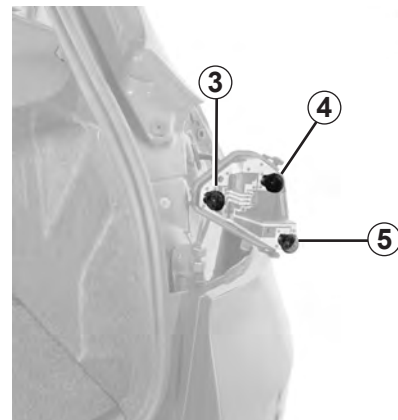
Après ouverture du hayon, dévissez les vis **1**.



27483

De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

Retirez les agrafes **2** du porte-lampes pour accéder aux lampes.



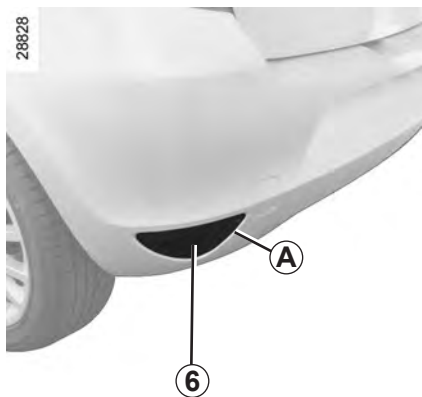
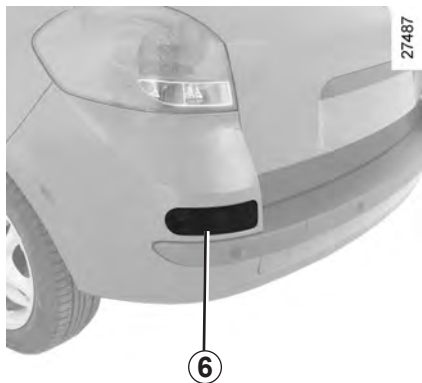
27484

3 Feu indicateur de direction
Type de lampe : P21W.

4 Feu de position et de stop
Type de lampe : P21/5W.

5 Feu de recul
Type de lampe : P21W.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (3/4)

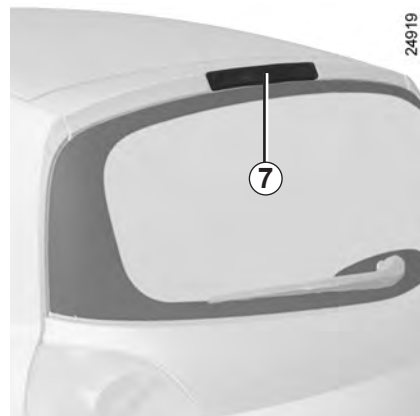


Feux de brouillard arrière 6

Déclipsez le feu à l'aide d'un outil type tournevis plat (au niveau du repère **A** pour les versions trois et cinq portes).

6 Feu de brouillard arrière Type de lampe : P21W.

Nota : seul le côté conducteur dispose d'un feu de brouillard arrière.



Troisième feu stop 7

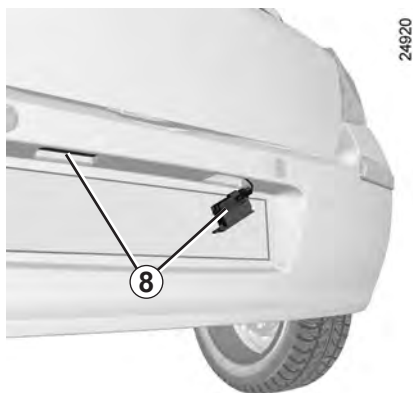
Consultez un Représentant de la marque.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes (4/4)



Éclaireurs plaque d'immatriculation 8

Versions 3 et 5 portes

Déclipsez l'éclaireur 8 en pressant la languette.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette W5W.

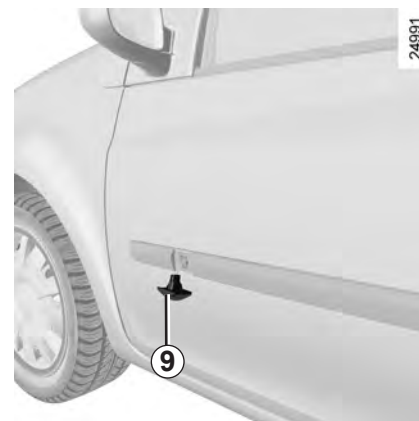


Version break

Déclipsez l'éclaireur 8 en pressant la languette.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette W5W.



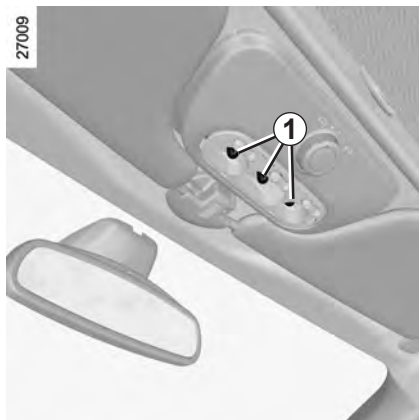
Répétiteurs latéraux 9

Déclipsez le répétiteur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : WY5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (1/2)



Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 1 : W5W.



Éclaireurs de porte 2

Déclippez l'éclaireur puis sortez la lampe à l'aide d'un stylo ou d'un tournevis plat.

Type de la lampe : C5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (2/2)

24922



Éclaireur de coffre

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.

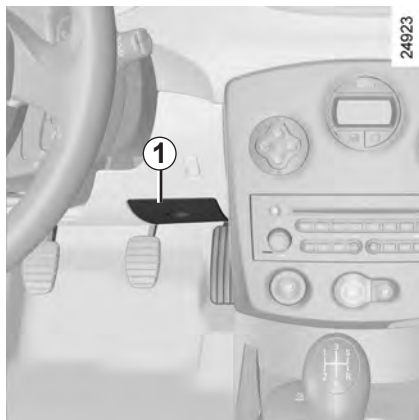
25014



Appuyez sur la languette **4** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **5**.

Type de la lampe : navette C5W.

FUSIBLES (1/2)

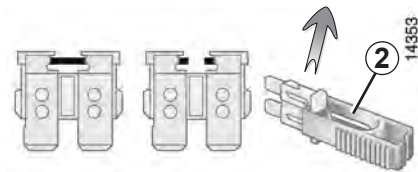


Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Suivant véhicule, ouvrez le couvercle à droite du volant ou la boîte à gants.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).



BON

MAUVAIS

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2, située sur le couvercle.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Suivant la législation ou par précaution :

procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles de rechange.






















Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/2)

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Condamnation des portes arrière/Sécurité enfant		Climatisation automatique
	Lève-vitres électriques		Climatisation manuelle
	Ventilation habitacle		Allume-cigares avant
ALIM UCH	Alimentation générale ou éclairage plafonnier		ABS/ESP
	Condamnation électrique des portes		Commande conducteur des lève-vitres ou non utilisé
STOP	Feux de stop		Lève-vitre conducteur
	Antidémarrage ou clignotants		Avertisseur sonore
	Essuie-lunette arrière ou non utilisé		Rétroviseurs électriques
	Éclairage intérieur		Climatisation automatique tableau de bord
	Essuie-vitre avec fonction automatique/Allumage automatique des feux ou non utilisé		eux de direction ou essuie-vitre arrière
	Radio		

Certains accessoires sont protégés par des fusibles situés dans le compartiment moteur.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer vos fusibles par un Représentant de la marque.**

BATTERIE : dépannage (1/4)

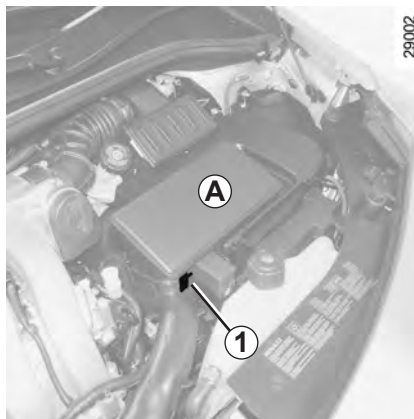
Pour éviter tout risque d'étincelle

- assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après la coupure moteur pour débrancher la batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

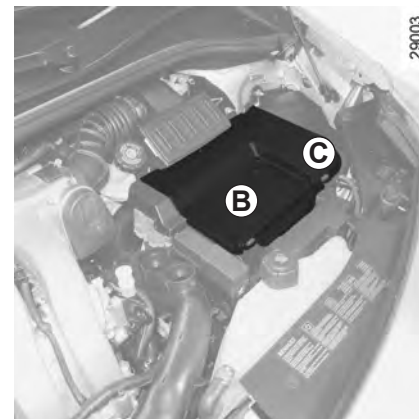
Risque de blessures.



Accès à la batterie

Suivant véhicule, appuyez sur la languette **1** et basculez le bloc **A** vers l'arrière pour le déclipper.

Déclipsez le cache **B** et retirez-le puis déclipsez le cache **C** et retirez-le.



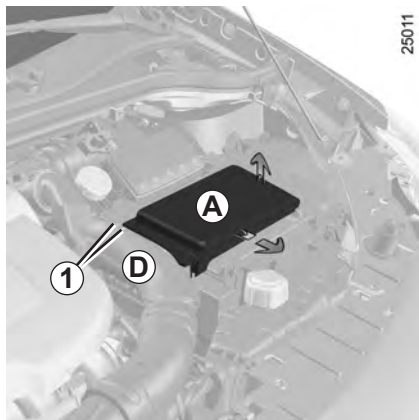
Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clippez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clippez-le.

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A**, en clipplant d'abord l'arrière, puis l'avant. Assurez-vous du bon verrouillage.

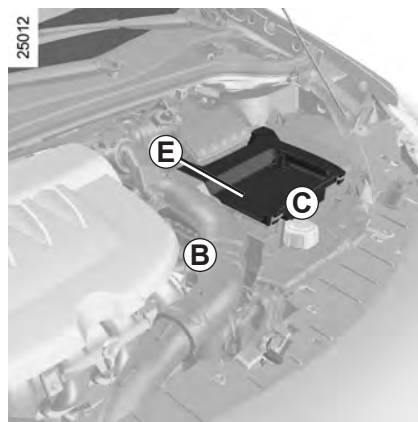
BATTERIE : dépannage (2/4)



Accès à la batterie

Suivant véhicule, dans le compartiment moteur :

- levez le bloc **A** pour le décliper, puis en tenant le tuyau **D**, faites glisser le bloc **A** vers vous ;
- déclipsez le cache **B** puis retirez-le ;
- déclipsez ensuite le cache **C** puis retirez-le.



Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clippez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clippez-le.

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A** dans les glissières, faites-le glisser jusqu'à ce qu'il soit positionné entre les deux repères **1**.

Tirez légèrement le bloc **A** vers la droite jusqu'à le clipper sur le pion **E**, appuyez, puis assurez-vous de son bon verrouillage.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

BATTERIE : dépannage (3/4)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Moteur arrêté, déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain ;
- lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires ;
- enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+ après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors, moteur tournant, de manœuvrer le volant, lentement, de butée à butée, puis de reprogrammer les appareils à mémoire, radio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.

Nota : lorsque vous débranchez, ou vous rechargez une batterie, manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (4/4)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

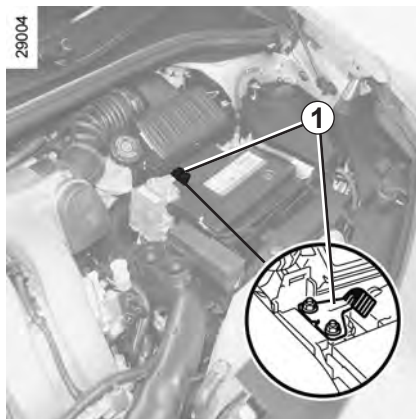
Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

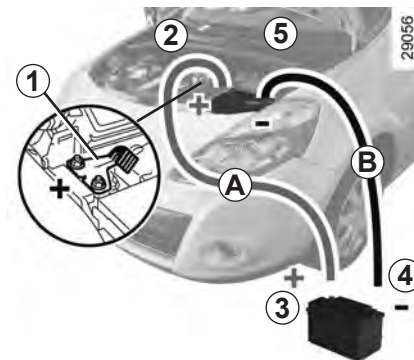
Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif **A** sur le **support 1** sur la **borne 2 (+)** de la batterie déchargée, puis sur la **borne 3 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 4 (-)** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne 5 (-)** de la batterie déchargée.

Branchez les câbles A et B impérativement sur les bornes indiquées.



Démarré le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**5-4-3-2**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile

A

25029



Télécommandes A et B

Remplacement de la pile

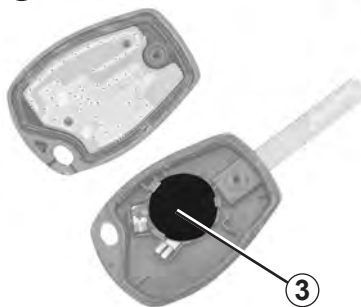
Déposez la vis **1**, ouvrez le boîtier, par la fente **2**, à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile **3** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

A

25030



Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

B

27416



26913



CARTE RENAULT : pile



Remplacement de la pile

Le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord.

Tirez fortement sur la clé de secours **2**.

Remplacez la pile **1** en respectant son modèle ainsi que la polarité inscrite sur la clé de secours.

Après l'opération, le message « pile carte à changer » n'apparaît plus au tableau de bord.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs portes

Déclipez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleurs.

– Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.

– Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.

Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



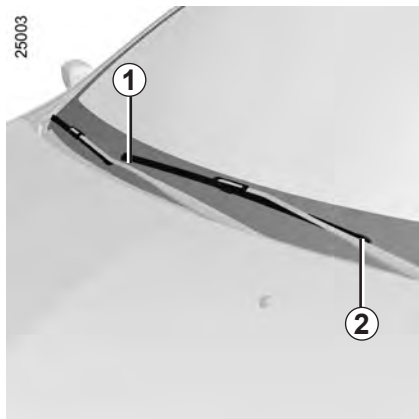
Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

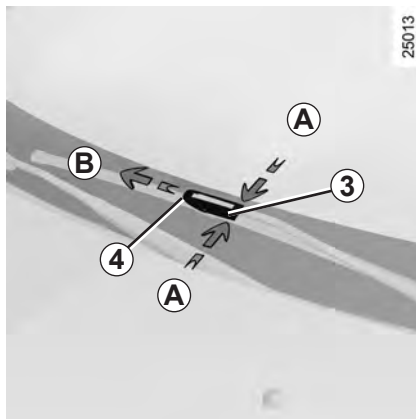
BALAIS D'ESSUIE-VITRES (1/2)



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 2;
- faites pivoter le balai 1.

Particularité côté conducteur : arrêtez le mouvement avant de venir heurter le capot.



Abaissez la languette 3, en appuyant de chaque côté A.

Puis, poussez le balai vers l'avant B, jusqu'à dégager le crochet 4.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES (2/2)



Balai d'essuie-vitre arrière 5

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 5 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



– Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuievitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

REMORQUAGE : dépannage (1/3)

Insérez la clé dans le contacteur de démarrage, ou la carte dans le lecteur, pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux « stop », feux de détresse...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule (reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6).

Utilisez exclusivement :

- à l'arrière, le point de remorquage 4 (suivant véhicule);
- à l'avant, l'anneau de remorquage 3 (jamais les tubes de transmission).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

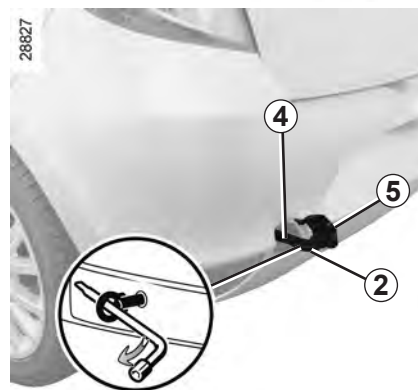


Accès aux points de remorquage

Déclippez en tirant vers vous et soulevez le cache 1 ou 5 (suivant véhicule).

Vissez l'anneau de remorquage 2 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage 2 et la clé de roue sont situés sous le tapis de coffre dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5).



REMORQUAGE : dépannage (2/3)



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

Procédure de remorquage

Avant tout remorquage, il faut s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

Si ce n'est pas le cas, insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte et appuyez **cinq secondes** sur le bouton de démarrage start/stop sans appui sur les pédales. La colonne se déverrouille et les fonctions accessoires du véhicule sont alimentées.

Laissez la carte dans le lecteur tout le temps du remorquage.

Exercez deux appuis successifs sur le bouton de démarrage start/stop une fois le remorquage terminé (risque de décharge de la batterie).



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou la carte du lecteur pendant le remorquage.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, **en marche avant uniquement, le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km**.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclippez la partie supérieure du cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère représenté sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

REMORQUAGE : dépannage (3/3)/ATTELAGE

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses Quickshift

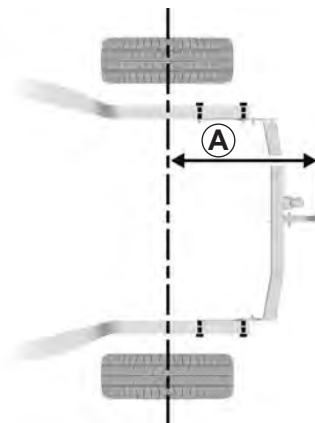
Si un rapport est engagé :

- contact mis, sélectionnez le neutre en appuyant sur la pédale de frein ;
- vérifiez que le neutre est bien engagé (en poussant un peu le véhicule, par exemple) ;
- coupez le contact.

Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.

Si vous ne pouvez pas passer au neutre, le véhicule doit être remorqué roues avant soulevées.

24981



24982



A : 681 mm (versions 3 ou 5 portes)

A : 901 mm (version break)

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/8)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).
La télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la télécommande usée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage, déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/8)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées, bornes de batterie oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/8)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur ne veut pas démarrer (véhicule avec carte RENAULT).	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT « mains libres » n'est pas détectée.	Déplacez la carte à l'intérieur de l'habitacle.
	La carte RENAULT « mains libres » ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « démarrage, arrêt moteur » en chapitre 2.
Le moteur démarre difficilement par temps humide ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter (véhicule avec carte RENAULT).	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules.	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
	Conduit du circuit de refroidissement défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
<hr/>		
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
– en virage ou au freinage,	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur - appoint, remplissage » en chapitre 4).
– au ralenti,	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant de la marque le plus proche.
– tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
<hr/>		
Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé.	Remplacez la cartouche.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant de la marque.
<hr/>		
Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air).	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (6/8)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	<ul style="list-style-type: none">– surchauffe de l'assistance,– batterie faible ou usée.	Laissez refroidir. Rechargez ou faites remplacer la batterie.
Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).	<p>Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.</p> <hr/> <p>Fuites d'eau.</p>	<p>Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.</p> <hr/> <p>Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.</p> <p>Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (après l'avoir laissé refroidir). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, consultez votre Représentant de la marque le plus tôt possible.</p>



Radiateur : dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (7/8)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Fusible essuie-vitre avant rompu.	Consultez un Représentant de la marque.
	Fusible essuie-vitre arrière rompu (intermittent, arrêt fixe).	Changez-le.
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté : <ul style="list-style-type: none">– ampoule grillée,– mise à la masse défectueuse,	Remplacez l'ampoule. Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.
	Des deux côtés : <ul style="list-style-type: none">– fusible rompu,– centrale clignotante défectueuse.	Changez-le. À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

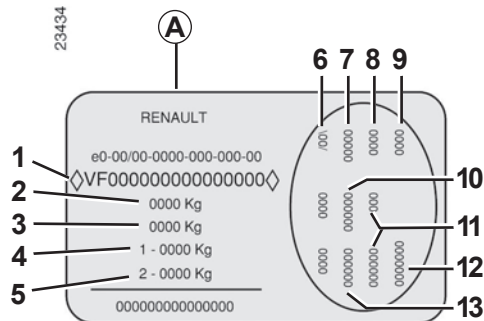
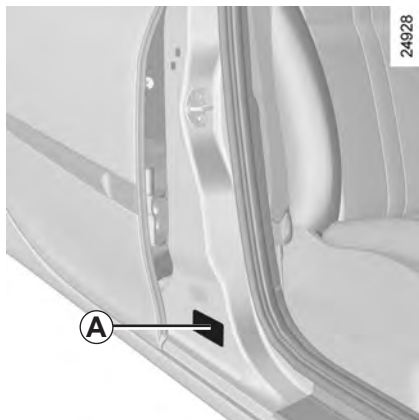
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (8/8)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul :	– ampoule grillée, Remplacez-la.
		– fil débranché ou connecteur mal positionné, Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
		– mise à la masse défectueuse. Voir ci-dessus.
	Les deux :	– si le circuit est protégé par un fusible. Vérifiez et changez-le si nécessaire.
Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaque d'identification véhicule	6.2
Plaques d'identification moteur	6.3
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.6
Charge remorquable	6.7
Masses	6.7
Pièces de rechange et réparations	6.8
Justificatifs d'entretien	6.9
Contrôle anticorrosion	6.15

PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

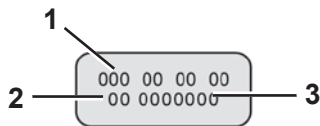
Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type. **Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.**
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.

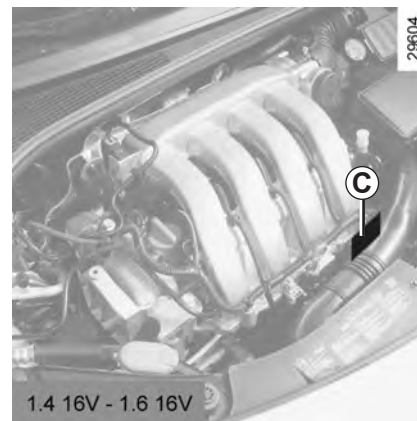
- 5 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu arrière.
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

Ⓒ



18236

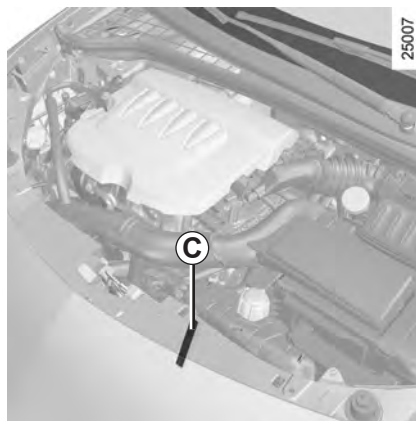


Les indications figurant sur la plaque moteur ou étiquette C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque moteur ou étiquette moteur C

(emplacement différent suivant motorisation)

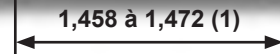
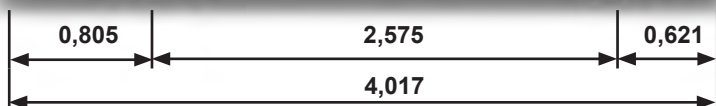
- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



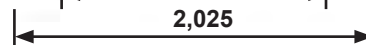
DIMENSIONS (en mètres) (1/2)

Version berline

29089



1,497*



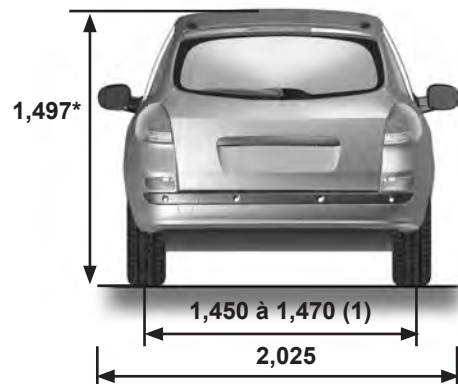
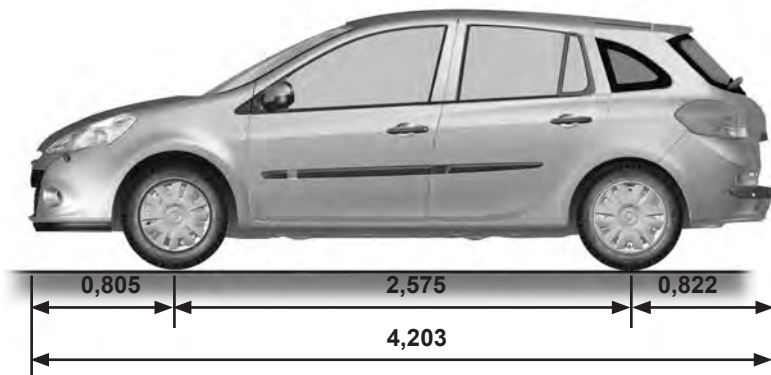
(1) Suivant véhicule et monte de pneumatiques

* À vide

DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

Version break

29091



(1) Suivant véhicule et monte de pneumatiques

* À vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.2 16V	1.2 TCE	1.4 16V	1.6 16V	2.0	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	D4F	D4F Turbo	K4J	K4M	M4R	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	1 149		1 390	1 598	1 998	1 461
Type de carburant Indice d'octane	<p>Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98, – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98. 					<p>Gazole</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>					–

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	535
Charge admise sur le point d'attelage	75
Charge admise sur le toit	80 kg (y compris dispositif de portage)

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous au Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI). Dans tous les cas, respectez la législation locale.

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

(JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6

..... : VIN

: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		

(JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6

..... : VIN

: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		

(JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6

..... : VIN

: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		

(JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6

..... : VIN

: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		

(JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6

..... : VIN

: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		

(JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6

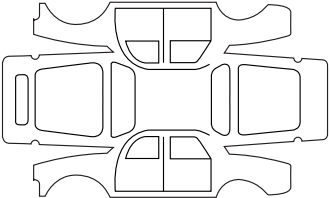
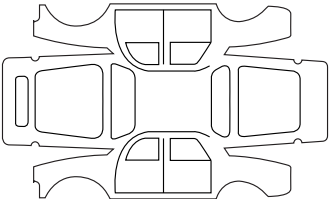
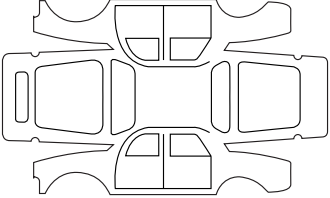
..... : VIN

: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		
: Date : Km : N° de facture		Commentaires/divers
: Type d'intervention <input type="checkbox"/> Révision <input type="checkbox"/>	Tampon	
: Contrôle anticorrosion <input type="checkbox"/> *OK <input type="checkbox"/> Non OK Voir page spécifique*		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

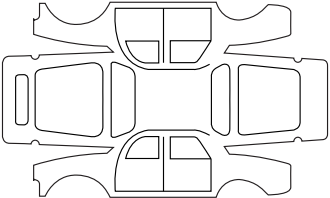
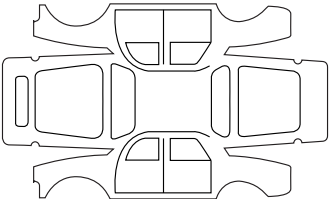
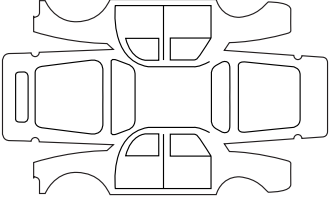
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

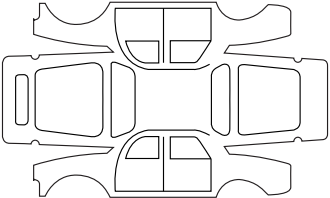
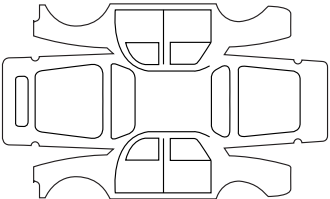
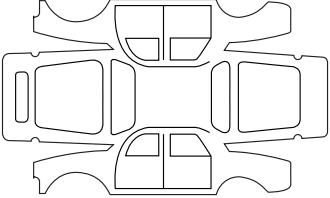
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

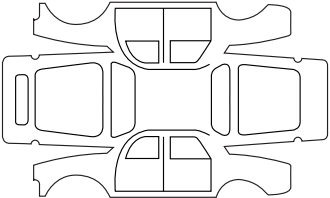
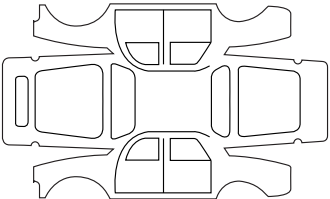
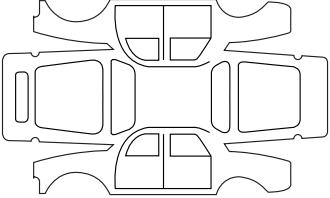
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

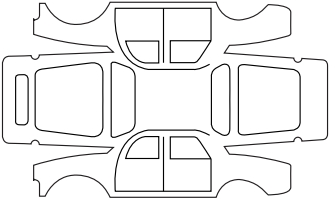
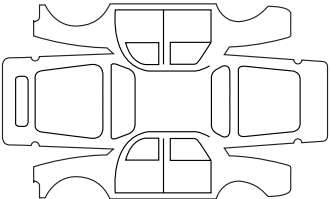
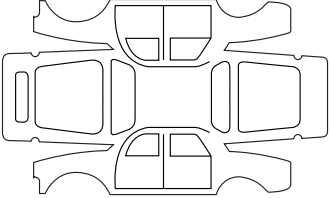
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

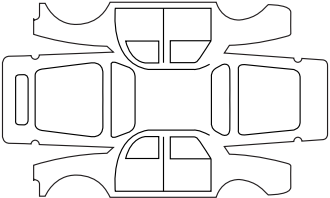
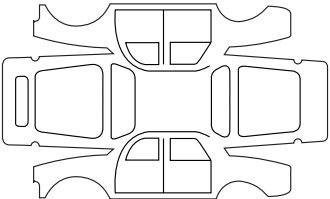
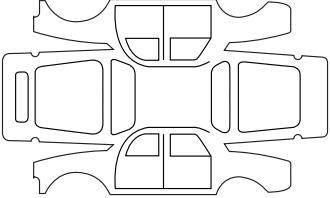
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.17 – 2.18
accessoires.....	5.35
aérateurs	3.2 – 3.3
aide au parking.....	2.39 – 2.40
air conditionné.....	3.4 → 3.16
airbag.....	1.29 → 1.35
activation airbags passager avant	1.50
désactivation airbag passager avant	1.48
alarme sonore.....	1.61
alarme sonore d'oubli d'éclairage.....	1.13, 1.80
allume-cigares	3.28
aménagement.....	3.24 → 3.27
ampoules	
remplacement	5.16 → 5.25
anneaux d'arrimage.....	3.35 – 3.36
anneaux de remorquage	5.9, 5.38 → 5.40
anomalies de fonctionnement.....	5.41 → 5.48
antibrouillard	
projecteurs	1.81
antidémarrage	1.19
antipatinage : A.S.R.....	2.21 – 2.22
antipollution	
conseils.....	2.13
appareils de contrôle	1.56 → 1.74
appuis-tête.....	1.20 – 1.21, 3.29
arrêt du moteur.....	2.4 → 2.8
assistance au freinage d'urgence.....	2.23
attelage	
montage.....	5.40
avertisseurs sonore et lumineux.....	1.51

B

balais d'essuie-vitres	5.36 – 5.37
banquette arrière	3.30 – 3.31
barres de toit.....	3.40 – 3.41

batterie.....	4.11, 5.28 → 5.31
bloc-outils	5.9
boîte à gants.....	3.26
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.31 → 2.33
boîte de vitesses Quickshift.....	2.34 → 2.38
bouchon de réservoir carburant.....	1.86 – 1.87
bouton de démarrage/arrêt moteur.....	2.3 → 2.8

C

capacité du réservoir carburant.....	1.86 – 1.87
capot moteur.....	4.2
caractéristiques moteurs	6.6
caractéristiques techniques	6.4 → 6.8
caravanage.....	6.7
carburant	
conseils d'économie	2.13
qualité	1.86 – 1.87
remplissage	1.86 – 1.87
carte RENAULT	
Pile.....	5.33
Utilisation	1.7 → 1.12, 2.5 → 2.8
catalyseur	2.9
ceintures de sécurité	1.25 → 1.28
cendrier.....	3.28
changement de lampes	5.16 → 5.25
changement de roue.....	5.11 – 5.12
changement de vitesses.....	2.31 → 2.38
charges remorquables.....	6.7
chauffage.....	3.4 → 3.16
clé d'enjoliveur.....	5.9 – 5.10
clé de roue.....	5.9
clé de secours	1.8
clés	1.2 → 1.5
clignotants	1.51, 5.16 → 5.18, 5.20 → 5.23
climatisation.....	3.4 → 3.16
coffre à bagages.....	3.35 → 3.37

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

commande intégrée de téléphone mains-libres.....	3.42
commandes.....	1.52 → 1.55
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.18
condamnation des portes	1.6, 1.9 → 1.12, 1.15 → 1.18
conditionnement d'air	3.4 → 3.16
conduite.....	2.2, 2.4 → 2.11, 2.13 → 2.15, 2.17 → 2.40
conseils antipollution	2.13 → 2.15
contacteur de démarrage	2.3
contrôle anticorrosion	6.15 → 6.20
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.....	2.19 – 2.20
coussin gonflable	
airbag.....	1.29 → 1.32, 1.34 – 1.35
crevaision	5.2 → 5.5, 5.9
cric.....	5.9

D

décondamnation des portes	1.15 → 1.17
démarrage moteur.....	2.3 → 2.7
désactivation airbags passager avant	1.48
désembuage	
pare-brise.....	3.5, 3.14
vitre arrière.....	3.4, 3.13
dimensions	6.4 – 6.5
direction à assistance variable	1.24
direction assistée.....	1.24
dispositifs de retenue complémentaires	1.35
latéraux	1.34
aux ceintures avant.....	1.29 → 1.32
aux ceintures arrière	1.33
dispositifs de retenue enfants.....	1.36 – 1.37, 1.39 → 1.48

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite.....	2.19 – 2.20
éclairage :	
extérieur.....	1.51, 1.77 → 1.82
intérieur.....	3.23, 5.24 – 5.25
tableau de bord.....	1.77
extérieur d'accompagnement	1.78
économies de carburant.....	2.13 → 2.15
enfants.....	1.2 – 1.3, 1.13 – 1.14, 1.7, 1.36 – 1.37, 1.11, 3.20
enjoleurs	5.10
entretien :	
carrosserie	4.12 – 4.13
garnitures intérieures	4.14 – 4.15
mécanique	4.3 – 4.4, 4.11, 6.9 → 6.14
autonomie de vidange	6.9 → 6.14
environnement.....	2.16
équipements multimédia.....	5.34
essuie-vitres	1.83 → 1.85
balais	5.36 – 5.37

F

fermeture des portes	1.13 → 1.18
feux :	
de brouillard	1.81, 5.20
de croisement	1.78
de détresse	1.51
de direction	1.51, 5.16 → 5.18, 5.20
de plaque d'immatriculation	5.23
de position	1.77, 5.20
de recul	5.20
de route.....	1.79, 5.16
de stop	5.20 → 5.23
réglage.....	1.82
filet de séparation	3.38 – 3.39
filtre	
à gazole	4.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

filtre :	
à air	4.9
à particules	2.11
habitacle	4.9
frein à main	2.12
freinage d'urgence	2.23
fusibles	5.26 – 5.27

G

galerie	
barres de toit	3.40 – 3.41
garnitures intérieures	
entretien	4.14 – 4.15

H

haut-parleurs	
emplacement	5.34
heure	1.73 – 1.74
huile moteur	4.3 – 4.4

I

incidents	
anomalies de fonctionnement	5.41 → 5.48
indicateurs :	
de direction	1.51
de tableau de bord	1.56 → 1.72
installation radio	5.34
Isofix	1.39 – 1.40

J

jauge d'huile moteur	4.4
justificatifs d'entretien	6.9 → 6.14

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.6 → 5.8
klaxon	1.51

L

lampes	
remplacement	5.16 → 5.25
lavage	4.12 – 4.13
lave-vitres	1.83 → 1.85
levage du véhicule	
Changement de roue	5.11 – 5.12
lève-vitres	3.17 → 3.19
levier de sélection de boîte automatique	2.31 → 2.33
levier de vitesses	2.12
limiteur de vitesse	2.24 → 2.26
liquide de freins	4.8
liquide de refroidissement moteur	4.7

M

manivelle	5.9
marche arrière	
passage	2.12
masses	6.7
messages au tableau de bord	1.63 → 1.72
miroirs de courtoisie	3.22
mise en route du moteur	2.3
mise sous contact du véhicule	2.3, 2.7
montre	1.73 – 1.74
moteur	
caractéristiques	6.6

N

niveau d'huile moteur	4.3 – 4.4
niveau de carburant	1.56 → 1.60
niveaux	4.7 → 4.9
niveaux :	
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement	4.7
réservoir lave-vitre	4.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

O

ordinateur de bord	1.63 → 1.72
ouverture des portes.....	1.13 → 1.17

P

pare-brise dégivrant.....	3.8 → 3.15
pare-soleil.....	3.22
particularité des véhicules diesel.....	2.10
Particularité des véhicules diesel avec filtre à particules...	2.11
Particularité des véhicules essence	2.9
peinture	
entretien.....	4.12 – 4.13
pièces de rechange	6.8
pile (télécommande).....	5.32
pile carte RENAULT	5.33
plafonnier.....	3.23, 5.24
plage arrière	3.32
planche de bord.....	1.52 → 1.55
pneumatiques.....	5.13 → 5.15
portes / porte de coffre	1.2 → 1.18
position de conduite	
réglages	1.25 → 1.28
poste de conduite	1.52 → 1.59
pot catalytique	2.9
prééquipement radio.....	5.34
pression des pneumatiques.....	5.14
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.29 → 1.32
prise accessoires.....	3.28
projecteurs	
additionnels.....	5.19
antibrouillard	5.19
avant	5.16 → 5.19
directionnels mobiles	1.79
réglage.....	1.82
remplacement des lampes.....	5.16 → 5.18

protection anticorrosion	4.12 – 4.13
--------------------------------	-------------

R

radar de recul	2.39 – 2.40
rangements.....	3.24 → 3.27
réglage de la position de conduite..	1.20 → 1.23, 1.25 → 1.28, 3.29
réglage des projecteurs	1.82
réglage des sièges avant.....	1.22 – 1.23
régulateur - limiteur de vitesse	2.24 → 2.30
régulateur de vitesse	2.27 → 2.30
régulation de la température.....	3.4 → 3.16
remorquage	
attelage	5.40
caravanage	5.40
dépannage.....	5.38 → 5.40
répétiteurs latéraux.....	5.23
réservoir	
lave-vitres	4.9
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir carburant	
capacité	1.86
retenue complémentaire aux ceintures	1.29 → 1.35
retenue enfants.....	1.36 – 1.37, 1.39 → 1.47
rétroviseurs.....	1.75 – 1.76
rodage	2.2
roue de secours.....	5.2 → 5.5
roues (sécurité).....	5.13 → 5.15

S

sécurité enfants	1.2 – 1.3, 1.13 – 1.14, 1.36 – 1.37, 1.39 – 1.40, 1.11, 1.32, 1.48, 2.5
sièges arrière.....	1.27
Fonctionnalités.....	3.30 – 3.31

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

sièges avant	
réglage.....	1.22 – 1.23, 1.25
sièges chauffants.....	1.22
sièges enfants.....	1.36 – 1.37, 1.39 → 1.47
signal danger.....	1.51
signalisation éclairage.....	1.51, 1.77 → 1.82
spots d'éclairage.....	3.23
super condamnation des portes.....	1.6, 1.12
système antiblocage des roues : ABS.....	2.17 – 2.18
système antidémarrage.....	1.19
système antipatinage : A.S.R.	2.21 – 2.22
système de retenue enfants.....	1.36 – 1.37, 1.39 → 1.48

T

tableau de bord.....	1.56 → 1.72
tablette arrière.....	3.32
témoins de contrôle.....	1.56 → 1.72
température extérieure.....	1.74
toit ouvrant.....	3.20 – 3.21
transport d'enfants.....	1.36 – 1.37, 1.39 → 1.48
transport d'objets	
dans le coffre.....	3.37
filet de séparation.....	3.38 – 3.39

V

ventilation.....	3.2 → 3.16
verrouillage des portes.....	1.2 → 1.18
vide-poches.....	3.24 → 3.27
volant de direction	
réglage.....	1.24

W

warning.....	1.51
--------------	------

4 GESTES SIMPLES*

POUR VOTRE SÉCURITÉ

1



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
 - même pour les petits trajets
 - même si votre véhicule est équipé d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.

2



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».

3



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.

4



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.

* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.

(www.e-guide.renault.com)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 853-5 – 82 01 076 462 – 07/2010 – Edition française



8 2 0 1 0 7 6 4 6 2

TN